

Chapitre 1 :

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

Généralement, à la fin de chaque mois, le comptable de l'entreprise doit vérifier si le solde inscrit dans le relevé de son compte bancaire correspond à celui de sa comptabilité.

Les deux comptes étant réciproques, doivent avoir le même solde mais opposé.

I - Définition de la réciprocité de deux comptes :

Deux comptes sont dits réciproques si tenus dans deux comptabilités différentes, ils enregistrent les mêmes flux mais de façon opposée, de sorte que quand l'un est débité l'autre est crédité et doivent avoir toujours le même solde mais de nature opposé.

Exemple :

La TQG a ouvert un compte bancaire à la BOA à la date du 01-09-19 et y a déposé la somme de 2 000 000 F. Les opérations suivantes ont été réalisées au cours de ce mois :

03-09 : Retrait de 150 000 F chèque n° 002458

10-09 : Versement d'espèces de 100 000 F PCD n°0987

12-09 : Chèque n° 002459 à l'ordre de Sall 420 000 F

15-09 : Virement du client Sow 90 000 F

16-09 : Chèque n° 0024560 à l'ordre de Faye 200 000 F

25-09 : Virement du client Diop 300 000 F

30-09 : Règlement du loyer de la société 720 000 F

Travail à faire :

- 1 – Présenter le compte 521 Banque tenue par la TQG (compte à colonnes séparées)
- 2 – Présenter le compte TQG tenue par la banque (compte à colonnes mariées)
- 3 – Ces deux comptes ont-ils le même solde, quelle est la nature de chaque solde.
- 4 – Si oui est-il possible qu'ils ne présentent pas le même solde au moment, justifiez.

Solution :

- 1 – Présenter le compte 521 Banque tenue par la TQG (compte à colonnes séparées) :

Date	Libellés	Montant	Date	Libellés	Montant
01-09			03-09		
10-09			12-09		
15-09			16-09		
25-09			30-09		
			30-09		

2 – Présenter le compte TQG tenue par la banque (compte à colonnes mariées)

Dates	Libellés	Sommes		Soldes	
		Débit	Crédit	Débiteurs	Créditeurs
		01-09			
03-09					
10-09					
12-09					
15-09					
16-09					
25-09					
30-09					

3 – Ces deux comptes ont-ils le même solde, quelle est la nature de chaque solde.

4 – Si oui est-il possible qu'ils ne présentent pas le même solde au moment, justifiez.

II Présentation de l'état de rapprochement bancaire :

L'état de rapprochement est un document qui présente dans sa partie gauche les opérations effectuées par la banque et non enregistrées par l'entreprise et dans sa partie droite les opérations effectuées par le comptable et non enregistrées par la banque. Il se présente comme suit :

ETAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE					
Compte banque tenu par l'entreprise (521 BANQUE)			Compte entreprise tenu par la banque (RELEVÉ)		
Libelles	Montants		Libelles	Montants	
Solde au 30.....			Solde au 30.....		
Opérations enregistrées par la banque non enregistrées par le comptable			Opérations enregistrées par le comptable non enregistrées par la banque.		
Solde Rectifié		A	Solde Rectifié	A	
TOTAL			TOTAL		

1 - Démarche utilisée :

Pour établir un ERB, il faut :

- Vérifier si le solde l'exactitude du solde du compte 521
- Reporter le solde du 521 BANQUE (solde débiteur au débit - solde créditeur au crédit)
- Vérifier si le solde l'exactitude du solde du relevé (qui est souvent correcte)
- Reporter le solde du relevé bancaire du coté du celui-ci (solde débiteur au débit - solde créditeur au crédit)
- Rechercher les opérations enregistrées par la banque et non enregistrées par le comptable de l'entreprise : **c'est le pointage.**

Les opérations inscrites **au débit du compte banque** sont **recherchées au crédit du relevé bancaire et vice versa.**

Cependant il faut faire attention sur quelques opérations :

- ↳ Les opérations annulées et les rectifications
- ↳ Certaines opérations enregistrées en deux temps (remises chèques)
- ↳ Le regroupement de plusieurs lignes
- Inscrire dans le compte 521 les opérations non pointées dans le relevé bancaire
- Inscrire dans le compte de l'entreprise tenu par la banque les opérations non pointées dans le compte 521 BANQUE.
- Calculer les soldes rectifiés des deux comptes ; Si l'état est correctement présenté, les soldes des deux comptes doivent être égaux et opposés. Pour chaque compte on fait la comparaison entre débit et crédit
- La régularisation au journal : Il consiste à journaliser les opérations non comptabilisées par l'entreprise (opérations inscrites dans le compte 521)

Application 1 : Vous disposez des deux documents suivants :

521 Banque tenu par TQG					
Dates	Libellés	Montants	Dates	Libellés	Montants
01-06	Solde débiteur	2 500 000	02-06	Chèque n° 79	600 000
08-06	Virement de KEBE	200 000	05-06	Chèque n° 80	150 000
15-06	Remise à l'encaissement	300 000	19-06	Domiciliation échue	250 000
22-06	Remise à l'escompte	500 000	25-06	Chèque n° 81	100 000
29-06	Annulation chèque 80	150 000	26-06	Agio sur remise du 22	10 000
			30-06	Solde débiteur	2 540 000
Total		3 650 000	Total		3 650 000

Relevé bancaire BOA			
Dates	Libellés	Débit	Crédit
01-06	Solde initial		2 500 000
05-06	Virement de KEBE		200 000
07-06	Chèque n° 79	600 000	
17-06	Domiciliation traite n°48	250 000	
24-06	Remise à l'escompte net		490 000
26-06	Virement de Samba		110 000
29-06	Frais de tenue de compte	2 000	
30-06	Solde créditeur	2 448 000	
Total		3 300 000	3 300 000

Travail à faire : Présenter l'état de rapprochement bancaire au 30-06

Etat de rapprochement bancaire au 30-06					
521 Banque			Relevé		
Libelles	Montants		Libelles	Montants	
Solde au			Solde au		
Solde Rectifié			Solde Rectifié		
TOTAL			TOTAL		

--	--	--	--	--

III - Utilisation de l'ancien état de rapprochement :

Il arrive souvent que les soldes au début de période des deux documents soient différents. Le comptable doit alors faire le rapprochement en utilisant l'ancien état.

1° - Démarche :

- Tracé le nouvel état
- Reporter le solde du 521 banque après vérification
- Reporter le solde du relevé bancaire après vérification
- **Effectuer le pointage :**
 - ↳ **Pointage vertical** : l'ancien état doit être pointé avec le 521 et le relevé, chaque document de son coté (débit-débit ; crédit-crédit).
Si le solde rectifié de l'ancien état est égal au solde de départ d'un des documents, il n'y aura pas de pointage vertical pour ce document
 - ↳ **Pointage croisé** entre le 521 banque et le relevé bancaire
- Inscrire dans le 521 les opérations non pointées dans le relevé bancaire
- Inscrire dans le compte de l'entreprise tenu par la banque les opérations non pointées dans le 521.
- Calculer les soldes rectifiés des deux comptes qui **doivent être égaux et opposés**.
- La régularisation au journal : Il consiste à journaliser les opérations non comptabilisées par l'entreprise (opérations inscrites dans le compte 521)

Application 2 :

On vous communique les documents suivant :

- Etat de rapprochement au 30/04
- Compte 521 tenu par TQG

- Relevé bancaire de la BOA

Application : On vous fournit les documents suivants de la société TQG

Etat de rapprochement au 30 Mars

COMPTE 521 TENU PAR TQG			COMPTE TQG TENU PAR LA BOA		
Solde débiteur	2 400 000		Solde créditeur		4 500 000
coupons échus	30 000		Chèque 216	245 000	
virement BA	1 000 000		Chèque 217	97 000	
Commissions		8 000	Virement SAMB	800 000	
			Remise chèque		64 000
Solde débiteur		3 422 000	Solde créditeur	3 422 000	
Totaux	3 430 000	3 430 000	Totaux	4 564 000	4 564 000

COMPTE 521 TENU PAR TQG		
Solde débiteur	2 400 000	
Commissions		8 000
Coupons encaissés	30 000	
Virement BA	1 000 000	
Chèque 256/DIALLO		165 000
chèque 255/ IPM		214 000
Versement espèce	2 500 000	
Remise chèque SALL	86 000	
Remise chèque SOW	117 000	
Vente de titres nets	643 000	
Remise chèque FALL	126 000	
Facture SENELEC		97 000
Domiciliation		875 000
Facture SDE		56 000
Négociation effet	250 000	
Agio		7 000
Virement Camara		100 000
Chèque 257 IPRESS		76 000
Chèque 258 / SECK		97 000
Solde débiteur		5 457 000

RELEVÉ DE COMPTE		
Solde créditeur		4 500 000
Virement	800 000	
Chèque 217	97 000	
Versement espèce		2 500 000
Remise chèque net		62 500
Chèque 217		
Domiciliation	875 000	
Chèque 256	165 000	
Versement chèque		203 000
Chèque 255 IPM	214 000	
Vente titres nets		643 000
Bordereau d'escompte		243 000
Virement	100 000	
Coupons		38 000
Chèque 258	97 000	
Facture SENELEC	97 000	
Facture SDE	56 000	
Intérêt		23 000
Solde créditeur	5 711 500	

Travail à faire :

- 1 - Présenter l'état de rapprochement au 30-04
- 2 - Passer les écritures qui en découlent dans le livre journal de la société TQG

Etat de rapprochement au 30-04

Journalisation :

--	--	--	--	--

Travaux Dirigés 1

Exercice 1 :

Vous disposez des documents suivants concernant l'entreprise **TQG** :

Extrait du compte "relevé" de l'entreprise TQG tenu par la banque (BICIS).

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/06/10	Solde débiteur initial :	2 386 200	-
05/06/10	Versement d'espèces	-	2 400 000
10/06/10	Remise net	-	656 000
16/06/10	Ventes de titres	-	502 000
18/06/10	Chèque n°637	286 000	-
25/06/10	Domiciliation	636 000	-
28/06/10	Virement de TALL	-	800 000
29/06/10	Intérêts	60 000	-
30/06/10	Frais de tenue de compte	18 500	-
30/06/10	Chèque n°638	916 000	-
	Solde créditeur final :	55 300	

Extrait du compte banque (BCIS) tenu par l'entreprise TQG.

DEBIT			CREDIT		
Dates	Libellés	Montants	Dates	Libellés	Montants
01/06	Total débit	25 732 000	01/06	Total crédit	28 118 200
04/06	Versement d'espèces	2 400 000	03/06	Chèque n°636	420 000
10/06	Remise chèque	680 000	08/06	Chèque n°637	286 000
15/06	Virement BASSE	870 000	11/06	Commission remise du 10/06	24 000
18/06	Ventes de titres	502 000	27/06	Domiciliation	636 000
26/06	Remise chèque	4 800 000	27/06	Chèque n°638	196 000
			28/06	Annulation chèque n°636	-420 000
	TOTAL DEBIT	34 984 000		TOTAL CREDIT	29 260 200

TAF : Présenter l'état de rapprochement bancaire au **30/06/2010** et l'enregistrement des opérations non comptabilisées par l'entreprise **TQG** sachant que le nominal du chèque **n°638** est de 916 000 F.

Exercice 2 :

Vous disposez du compte 521 tenu par l'entreprise et le relevé de compte de l'entreprise :

Extrait du relevé de compte

DATE	LIBELLES	DEBIT	CREDIT
01.03	A nouveau		45 000
05.03	Versement d'espèces		375 000
06.03	Bordereau de remise d'effet à l'encaissement		918 000
08.03	Virement de Mbaye	112 500	
18.03	Vente de titres		210 000
19.03	Chèque 451	930 000	
20.03	Remise de chèque LOUM		132 750
26.03	Remise de chèque net		131 250
28.03	Virement du client Touré		375 000
29.03	Bordereau de remise à l'escompte		427 500
30.03	Remise de chèque du 25/3		330 000
31.03	Virement au profit du fournisseur Ndoye	750 000	
31.03	Frais de tenue de compte	18 750	
	Solde créditeur	1133250	

Compte 521 tenu par l'entreprise

DATE	LIBELLES	DEBIT	DATE	LIBELLES	CREDIT
01.03	A nouveau	45 000	04.03	Chèque 450	165 000
05.03	Versement d'espèces	375 000	09.03	Virement de Mbaye	112 500
10.03	Remise chèque Loum	135 000	12.03	Chèque 452	75 000
12.03	Remise chèque Ly	150 000	21.03	Commission/remise Loum	2 250
20.03	Vente de titres	210 000	22.03	Chèque 451	390 000
25.03	Remise chèque BARRY	90 000	28.03	Frais chèque Ly	18 750
25.03	Remise chèque BALDE	75 000	30.03	Annulation chèque 452	-75 000
25.03	Remise chèque SYLLA	165 000			
	TOTAL	1 245 000		TOTAL	688 500

AVIS DE DEBIT		AVIS DE CREDIT	
Votre virement à Ndoye	723 675	Virement TOURE	375 000
Frais TTC	26 325		
Total	750 000		
AVIS DE CREDIT		AVIS DE CREDIT	
Bordereau Effet à l'encaissement		Bordereau de remise à l'escompte	
VN	928 500	VN	450 000
Frais	10 500	Agio TTC	22 500
Net	918 000	Net	427 500

TAF : Présenter l'état de rapprochement au 31 mars puis passer les écritures sachant que les montants du relevé sont exacts.

Exercice 3 : Vous disposez des documents suivants :

Extrait du compte BICIS (relevé)

DATE	LIBELLES	DEBIT	CREDIT
01-06	A nouveau		5 864 000
03-06	Virement Ndoye		423 000
05-06	Domiciliation effet échu	415 000	
06-06	Ordre de virement 155	378 000	
08-06	Remise de chèque net du 04		532 000
08-06	Versement d'espèces		2 800 000
11-06	Prélèvement SDE	230 000	
12-06	Remboursement prêt Sèye		340 000
13-06	Chèque 356	400 000	
15-06	Vente de titres nets		1 312 000
17-06	Bordereau de remise à l'escompte net		648 000
20-06	Chèque 358	300 000	
23-06	Coupons titres		105 000
27-06	Impayé chèque SAMB frais	15 000	
27-06	Remise de chèque du 24 net		565 000
28-06	Bordereau de remise à l'encaissement net		434 000
28-06	Achat de titres	930 000	
28-06	Frais sur achat de titres	40 000	
29-06	Chèque 361	287 000	
30-06	Frais de tenue de compte	13 000	
	Solde créditeur	10 015 000	

Compte 521 tenu par l'entreprise

DATE	LIBELLES	DEBIT	DATE	LIBELLES	CREDIT
01-06	Total	32 016 000	01-06	Total	26 152 000
04-06	Remise chèque Diallo	550 000	03-06	Chèque 356	400 000
08-06	Versement d'espèces	2 800 000	05-06	Ordre de virement 155	378 000
08-06	Virement Ndoye	432 000	07-06	Frais chèque Diallo	18 000
14-06	Remboursement prêt Sèye	340 000	09-06	Effet domicilié	415 000
17-06	Vente de titres nets	1 312 000	10-06	Chèque 357	372 000
20-06	Remise à l'escompte	648 000	13-06	Chèque 358	300 000
24-06	Remise de chèque Dièye	360 000	14-06	Facture SDE	230 000
24-06	Remise de chèque SAMB	480 000	16-06	Chèque 359	218 000
24-06	Remise de chèque DIAME	230 000	18-06	Annulation chèque 359	-218 000
30-06	Remise de chèque TOURE	485 000	23-06	Chèque 360	420 000
			26-06	Chèque 361	287 000
			30-06	Ordre de virement 156	2 600 000
	Total débit	39 653 000		Total crédit	31 572 000

- le relevé bancaire ne présente pas d'erreurs
- Les titres sont des titres de placements
- Les paiements reçus par l'entreprise proviennent de ses clients
- L'effet encaissé le 28-06 a pour valeur nominale 447 000

TAF : Présenter l'état de rapprochement puis journaliser au 30-06

Exercice 4:

Vous disposez des documents suivants concernant l'entreprise **TQG** :

1) Etat de rapprochement bancaire au 30/11/2010.

Compte banque (CBAO) tenu par l'entreprise TQG			Compte "relevé" tenu par la banque(CBAO)		
Libellés	Débit	Crédit	Libellés	Débit	Crédit
Solde :	-	1 160 000	Solde :	960 000	-
Frais de tenu de compte	-	6 880	Virement	-	196 000
Intérêts	-	43 600	Chèque n°874	89 960	-
Virement	256 000	-	Remise effets	-	240 000
Solde :	954 480	-	Chèque n°879	61 600	-
			Chèque n°894	278 920	-
			Solde :	-	954 480
TOTAUX	1 210 480	1 210 480	TOTAUX	1 390 480	1 390 480

2) Compte banque (CBAO) tenu par l'entreprise TQG.

DEBIT			CREDIT		
Dates	Libellés	Montants	Dates	Libellés	Montants
30/11	Total débit	10 036 800	30/11	Total crédit	11 196 800
03/12	Virement	256 000	03/12	Frais de tenu de compte	5 440
06/12	Intérêts sur découverts	43 600	03/12	Chèque n°895	168 000
10/12	Versements d'espèces	960 000	05/12	Annulation chèque n°879	-61 600
16/12	Remise chèque	272 000	08/12	Chèque n°896	114 400
18/12	Virement de Balla	348 000	18/12	Frais sur remise du	9 600
20/12	Ventes de titres	200 800	26/12	16/12	254 400
26/12	Remise de chèques	1 920 000	30/12	Domiciliation	78 400
				Chèque n°897	
	TOTAUX	14 037 200		TOTAUX	11 765 440

2) **Extrait du compte "relevé" de l'entreprise TQG tenu par la banque (CBAO).**

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12/10	Solde créditeur initial :	960 000	-
02/12/10	Remise effet du 28/11 : net d'escompte	-	232 800
05/12/10	Chèque n°894	278 920	-
11/12/10	Versement d'espèces	-	960 000
17/12/10	Remise net	-	262 400
18/12/10	Vente de titres	-	200 800
20/12/10	Virement	-	196 000
21/12/10	Chèque n°896	114 400	-
22/12/10	Domiciliation	254 400	-
	Totaux mouvements :	647 720	1 852 000
	Solde créditeur final :	244 280	

TAF : Présenter l'état de rapprochement bancaire au **31/12/2010** puis enregistrer toutes les opérations non comptabilisées par l'entreprise **TQG**.

Exercice 5 :

Vous disposez des documents suivants :

1- Extrait du compte de l'entreprise TQG tenu par la banque (SGBS) :

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12/10	Solde initial	2 400 000	-
05/12/10	Remise des effets du 28/11/10, net d'escompte	-	582 000
11/12/10	Chèque n°635	697 300	-
17/12/10	Versement d'espèces	-	2 400 000
18/12/10	Remise net	-	656 000
20/12/10	Ventes de titres	-	502 000
21/12/10	Virement	-	490 000
22/12/10	Chèque n°637	286 000	-
26/12/10	Domiciliation	636 000	-
	Totaux des mouvements	4 019 300	4 630 000
	Solde final créditeur : 610 700.		

2- Compte banque (SGBS) tenu par l'entreprise TQG :

Dates	Libellés	Montants	Dates	Libellés	Montants
30/11	Total débit	25 092 000	30/11	Total crédit	27 992 000
30/11	Virement	640 000	30/11	Frais de tenu de compte	13 600
30/11	Intérêt sur découvert	109 000	03/12	Chèque n°636	420 000
10/12	Versements	2 400 000	05/12	Annulation chèque n°530	154 000
16/12	d'espèces	680 000	08/12	Chèque n°637	286 000
18/12	Remise chèque	870 000	18/12	Commission remise du 16/12	24 000
20/12	Virement Basse	502 000	26/12	Domiciliation	636 000
26/12	Ventes de titres	4 800 000	30/12	Chèque n°638	196 000
	Remise chèque				
	TOTAL DEBIT	35 093 000		TOTAL CREDIT	29 413 600

3- Etat de rapprochement bancaire au 30/11/10 :

Compte banque (SGBS) tenu par l'entreprise TQG			Compte "TQG" tenu par la banque (SGBS)		
Libellés	Débit	Crédit	Libellés	Débit	Crédit
	-	2 900 000		2 400 000	-
Solde :	-	17 200	Solde :	-	490 000
Frais de tenu de compte	-	109 000	Virement	224 900	-
Intérêts	640 000	-	Chèque n°435	-	600 000
Virement	2 386 200	-	Remise effets	154 000	-
			Chèque n°530	697 300	-
Solde :			Chèque n°635	-	2 386 200
			Solde :		
TOTAUX	3 026 200	3 026 200	TOTAUX	3 476 200	3 476 200

TAF : Présenter l'état de rapprochement bancaire au **31/12/2010** et enregistrer toutes les opérations non comptabilisées par l'entreprise **TQG**.

Introduction aux travaux de fin d'exercice

I – Objectifs :

Avant d'établir le bilan, il est obligatoire de procéder à un inventaire qui consiste :

- A recenser les éléments d'actifs et du passif de l'entreprise
- A évaluer la valeur réelle des éléments comptables
- De régulariser les produits et les charges de l'entreprise.

Les travaux de fin d'exercice reposent sur le respect et la mise en œuvre de principes comptables dans le souci d'avoir une image fidèle de la situation financière et patrimoniale de l'entreprise.

II – Les travaux de régularisation :

La balance avant inventaire donne une vue d'ensemble de la gestion de l'entreprise à savoir les entrées et les sorties de biens et services à une date donnée.

Les comptes ne correspondent pas exactement à l'exploitation de l'exercice, les comptes du bilan ne reflètent pas nécessairement la réalité économique de la société, d'où la nécessité de procéder :

- aux calculs des amortissements
- aux calculs des dépréciations
- de régulariser les cessions et les provisions
- d'ajuster les charges et les produits de l'exercice

1 – Définition : Selon l'article 45 de l'AUDCIF « l'amortissement consiste pour l'entité à répartir le montant amortissable du bien sur sa durée d'utilité selon un plan prédéfini ».

Le montant du bien amortissable s'entend de la différence entre le coût d'entrée (ou valeur d'origine) et sa valeur résiduelle prévisionnelle. Le montant amortissable est appelé **base amortissable**

$$\text{Base} = \text{Valeur d'origine} - \text{Valeur Résiduelle}$$

2 – Les immobilisations amortissables : Toutes les immobilisations ne sont pas amortissables. L'amortissement est pratiqué sur les immobilisations corporelles (bâtiment, terrain d'exploitation, matériel, le mobilier.) et sur certaines incorporelles telles que les brevets, licences, logiciels.

3 - Terminologie utilisée :

a – Valeur d'origine ou d'entrée : elle est égale coût réel d'acquisition, au coût réel de production, ou à la valeur actuelle.

b – Valeur résiduelle : c'est le prix qu'obtiendrait l'entité de la cession du bien à l'issue de sa durée d'utilité après déduction des frais de cession.

c – Durée d'utilité : elle est définie en fonction de l'utilité attendue de cet actif pour l'entité. Plusieurs facteurs sont pris en compte pour déterminer la durée d'utilité : l'usage, l'usure physique, l'obsolescence technique ou commerciale, les limites juridiques ou similaires sur l'usage du bien.

Les D.U. pratiquées au Sénégal sont les suivantes :

Immeubles bâtis :	20 à 33 ans 4 mois
Mobilier	10 ans
Matériel	6 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans

d – Taux d'amortissement : c'est un coefficient exprimé sous forme de fraction (1/DU) ou en pourcentage (%). Le taux d'amortissement peut être calculé ainsi :

Si DU exprimée en année, $\text{taux} = 100/\text{DU}$

Si du exprimée en mois, $\text{taux} = 1\ 200/\text{DU}$

e – Date d'acquisition et date de mise en service :

Date d'acquisition (DA) : c'est la date à laquelle l'immobilisation a été facturée ou livrée.

Date de mise en service (DMS) : c'est la date à laquelle l'immobilisation entre en activité.

f – Annuité d'amortissement : c'est le montant de l'amortissement durant un exercice. Autrement dit, c'est la perte de valeur de l'immobilisation durant une année.

Si VR = 0 \implies Annuité = VO x T x N / 1200

Si VR \neq 0 \implies Annuité = (VO – VR) x T x n / 1 200

g – Valeur nette comptable : c'est la différence entre la V.O. et la somme des amortissements

$$\text{VNC} = \text{VO} - \sum \text{Annuités d'amortissements}$$

h – Le plan d'amortissement : le plan comptable est la traduction comptable de la répartition systématique du montant amortissable d'un actif selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de sa durée d'utilité.

4 – Les modes d'amortissement :

Selon l'article 45 de l'AUDCIF, le SYSCOHADA préconise plusieurs systèmes d'amortissement économique à savoir le mode linéaire ou constant, le mode dégressif à taux décroissant, le mode des unités de production ou unités d'œuvre.

Au Sénégal deux autres modes d'amortissement fiscal sont utilisés : le système accéléré et le système dégressif.

A – Les systèmes d'amortissement économique :

1 – Le mode linéaire ou constant : c'est le système de droit commun c'est-à-dire appliqué à toutes les immobilisations amortissables. Le point de départ du calcul de l'amortissement est la **date de mise en service**.

a – Calcul de la première annuité :

- **Bien acquis en début d'exercice** : Un matériel de transport acquis le 01-01-14 à 9 000 000 F est amorti en système linéaire sur une durée de 5 ans, valeur résiduelle 2 000 000 F.

Base =

Annuité =

- **Bien acquis en cours d'exercice** : Un matériel de transport acquis le 20-05-14 à 9 000 000 F est amorti linéairement sur une durée de 5 ans. Le matériel est mis en service le 01-06-14

VR = 0 ; Base =

Annuité 2014 =

b – Calcul des annuités entre la première et la dernière :

Les annuités entre la première et la dernière sont toujours complètes c'est-à-dire calculée sur 12 mois.

Exemple : Calculer l'annuité de l'exercice 2016

Annuité 2016 =

c – Calcul de la dernière annuité :

La dernière annuité complète toujours la D.U., elle peut être complète (12 mois) ou incomplète c'est-à-dire calculée sur un nombre de mois inférieur à 12 mois.

Exemple : Calculer la dernière annuité du matériel de transport

La dernière annuité correspond à l'annuité de l'exercice 2019 :

Annuité 2019 =

d – Le plan d'amortissement :

Exemple 1 : Présenter le plan d'amortissement du matériel de transport acquis en début et en cours d'exercice.

➤ **Bien mis en service en début d'exercice :**

Nature de l'immobilisation : Matériel de transport		Système : Linéaire			
Valeur d'entrée : 9 000 000 F		DU : 5 ans			
Valeur résiduelle : 2 000 000 F		Taux : 20%			
Date d'acquisition : 01-01-2014					
Date de mise en service : 01-01-2014					
Exercice	V.O	Calculs	Annuité	Cumul Amort	VNC
2014	9 000 000				
2015					
2016					
2017					
2018				7 000 000	2 000 000

NB : Si **VR≠0** ; à l'issu de la DU, la somme des amortissements à la base amortissable (7 000 000 F)

la VNC doit être égale à la valeur résiduelle 2 000 000 F

➤ **Bien mis en service en cours d'exercice :**

Nature de l'immobilisation : Matériel de transport			Système : Linéaire		
Valeur d'entrée : 9 000 000 F			DU : 5 ans		
Valeur résiduelle : Néant			Taux : 20%		
Date d'acquisition : 20-05-2014					
Date de mise en service : 01-06-2014					
Exercice	V.O	Calcul	Annuité	Cumul Amort	VNC
2014	9000000				
2015					
2016					
2017					
2018					
2019				9 000 000	0

NB : Si **VR = 0** ; à l'issu de la DU, la somme des amortissements à la valeur d'origine (9 000 000 F)

la VNC doit être égale à 0.

Exemple 2 : Une machine industrielle acquise le 30-04-2013 à 7 080 000 FTTC, TVA 18% récupérable est amortie sur 6 ans 3 mois. Présenter le plan d'amortissement.

Nature de l'immobilisation : Matériel de transport			Système : Linéaire		
Valeur d'entrée : 6 000 000 F			DU : 6 ans 3 mois		
Valeur résiduelle : Néant			Taux : 16%		
Date d'acquisition : 30-04-2013					
Date de mise en service : 30-04-2013					
Exercice	V.O	Calcul	Annuité	Cumul Amort	VNC
2013	6000000	6 000 000 x 16 x 8/1200	640 000	640 000	5 360 000
2014	6000000	6 000 000 x 16 x 12/1200	960 000	1 600 000	4 400 000
2015	6000000	6 000 000 x 16 x 12/1200	960 000	2 560 000	3 440 000
2016	6000000	6 000 000 x 16 x 12/1200	960 000	3 520 000	2 480 000
2017	6000000	6 000 000 x 16 x 12/1200	960 000	4 480 000	1 520 000
2018	6000000	6 000 000 x 16 x 12/1200	960 000	5 440 000	560 000
2019	6000000	6 000 000 x 16 x 7 /1200	560 000	6 000 000	0

2 – Le mode dégressif à taux décroissant :

Le mode d'amortissement dégressif à taux décroissant ou méthode SOFTY (Sum Of The Year's Digits) consiste à amortir l'immobilisation selon une suite arithmétique décroissante par l'application d'un taux décroissant à la base amortissable. Ce mode d'amortissement conduit à une charge décroissante sur la durée d'utilité du bien.

a – Calcul du taux décroissant : Le taux décroissant est obtenu en faisant le rapport entre le nombre d'années restant à courir jusqu'à la fin de la durée d'utilité du bien et la somme des numéros d'ordre de l'ensemble des années.

$$TD = \frac{\text{Nombre d'années restant à courir jusqu'à la fin de la durée d'utilité du bien}}{\text{Somme des numéros d'ordre de l'ensemble des années}}$$

Exemple 1 :

Pour une DU de 5 ans on aura : SNO = 1+2+3+4+5 = 15

Le taux décroissant sera :

Années	1	2	3	4	5
Taux décroissant	5/15	4/15	3/15	2/15	1/15

Exemple 2 : Présenter le plan d'amortissement d'une machine acquise le 01-01-14 à 24 000 000 FHT TVA 18% récupérable, DU 5 ans.

➤ **Bien acquis en début d'exercice** :

Nature de l'immobilisation : Machine industrielle		Système : DTD			
Valeur d'entrée : 24 000 000 F		DU : 5 ans			
Valeur résiduelle : Néant		Taux : décroissant			
Date d'acquisition : 01-01-14					
Date de mise en service : 01-01-14					
Exercice	V.O	Calcul	Annuité	Cumul Amort	VNC
2014					
2015					
2016					

2017					
2018				24 000 000	0

➤ **Bien acquis en cours d'exercice :**

Supposons que la machine ait été acquise 20-09-14 et mise en en service le 01-10-14

Nature de l'immobilisation : Machine industrielle			Système : DTD		
Valeur d'entrée : 24 000 000 F			DU : 5 ans		
Valeur résiduelle : Néant			Taux : décroissant		
Date d'acquisition : 20-09-14					
Date de mise en service : 01-10-14					
Exos	V.O	Calculs	Annuité	Cumul Amort	VNC
2014	24 000 000	24 000 000 x 5/15 x 3/12			
2015	24 000 000				
2016	24 000 000				
2017	24 000 000				
2018	24 000 000				
2019	24 000 000	24 000 000 x 1/15 x 9/12		24 000 000	0

3 – L'amortissement par unité d'œuvre :

Ce mode d'amortissement consiste à répartir le montant amortissable en fonction d'unités d'œuvre qui peuvent être le nombre de produits fabriqués, le nombre de kilomètres parcourus, le nombre d'heures de fonctionnement d'une machine, nombre d'heure de main d'œuvre, etc.

$$\text{Amortissement} = \text{Base amortissable} \times \frac{\text{Nombre d'unités d'œuvre consommé}}{\text{Total d'unités d'œuvres prévues}}$$

Remarque : Pour le calcul des annuités, on n'applique **pas de prorata temporis** car les annuités sont calculées en fonction des unités d'œuvre et non en fonction du temps.

Exemple : Une machine à outils acquise à 14 160 000 FTTC, TVA 18% récupérable à la date du 15-05-15, est amortie en fonction des heures de travail sur 6 ans. Les prévisions d'HWM sont les suivantes :

Années	1	2	3	4	5	6	Total
HWM	80 000	60 000	60 000	50 000	40 000	10 000	300 000

Travail à faire : Présenter le plan d'amortissement de la machine outil

Nature de l'immobilisation : Machine outil		Système : Unité d'œuvre			
Valeur d'entrée : 12 000 000 F		Nature U.O. HWM			
Valeur résiduelle : Néant		DU : 6 ans			
Date d'acquisition : 15-05-2015					
Date de mise en service : 15-05-2015					
Exercice	V.O	Calcul	Annuité	Cumul Amort	VNC
2015	12 000 000	$12\,000\,000 \times 80\,000 / 300\,000$	3 200 000	3 200 000	8 800 000
2016	12 000 000	$12\,000\,000 \times 60\,000 / 300\,000$	2 400 000	5 600 000	6 400 000
2017	12 000 000	$12\,000\,000 \times 60\,000 / 300\,000$	2 400 000	8 000 000	4 000 000
2018	12 000 000	$12\,000\,000 \times 50\,000 / 300\,000$	2 000 000	10 000 000	2 000 000
2019	12 000 000	$12\,000\,000 \times 40\,000 / 300\,000$	1 600 000	11 600 000	400 000
2020	12 000 000	$12\,000\,000 \times 10\,000 / 300\,000$	400 000	12 000 000	0

B – Les modes d'amortissement fiscal :

1 – Le système accéléré :

Selon le CGI du Sénégal en son article 10, indique que « pourront bénéficier de l'amortissement accéléré, les matériels et outillages neufs remplissant à la fois la double condition :

- d'être utilisés exclusivement pour les opérations industrielles de fabrication, de manutention, de transport, de tourisme, de pêche, d'exploitation agricole, ou de remplir une fonction anti-polluante
- d'être utilisables sur durée minimale de 5 ans.

Ce mode d'amortissement permet aux entreprises qui investissent d'amortir de façon plus rapide les immobilisations. L'accélération n'est constatée que la **première année** (par exemple amortir en 4 ans, un bien dont la DU est de 5 ans). Le point de départ du calcul de l'amortissement est la **date de mise en service**.

a – Calcul de la première annuité :

On ajoute une annuité complète (**12 mois**) à l'annuité qui serait normalement pratiquée.

➤ **Bien mis en service en début d'exercice :**

Une machine agricole acquis le 01-01-18 à 4 500 000 F bénéficie de l'amortissement accéléré sur une durée de 5 ans, valeur résiduelle 1 500 000 F. Calculer l'annuité de l'exercice 2018

Base =

DU = 5 ans = ; Taux = $100 / 5 = 20\%$

$N_{2018} =$ mois + **12 mois (accélééré)** =

Annuité 2018 =

➤ **Bien mis en service en cours d'exercice :**

Une machine agricole acquise le 15-02-18 à 4 500 000 F bénéficie de l'amortissement accéléré sur une durée de 5 ans, valeur résiduelle 1 500 000 F, DMS 01-04-18. Calculer l'annuité de l'exercice 2018

Base =

DU = 5 ans ; Taux = $100 / 5 = 20\%$

$N_{2018} =$ mois + **12 mois (accélééré)** =

Annuité ₂₀₁₈ =

b – Calcul des autres annuités :

Les annuités suivant la première sont calculées comme en mode linéaire.

c – Plan d'amortissement : Présenter le plan de la machine agricole acquise le 01-01-2018

Nature de l'immobilisation : Machine agricole		Système : Accélééré			
Valeur d'entrée : 4 500 000 F		DU : 5 ans			
Valeur résiduelle : 1 500 000 F		Taux : 20%			
Date d'acquisition : 01-01-2018					
Date de mise en service : 01-01-2018					
Exercice	V.O	Calcul	Annuité	Cumul Amort	VNC
2013	4 500 000	$3\,000\,000 \times 20 \times 24/1200$	1 200 000	1 200 000	3 300 000
2014	4 500 000	$3\,000\,000 \times 20 \times 12/1200$	600 000	1 800 000	2 700 000
2015	4 500 000	$3\,000\,000 \times 20 \times 12/1200$	600 000	2 400 000	2 100 000
2016	4 500 000	$3\,000\,000 \times 20 \times 12/1200$	600 000	3 000 000	1 500 000

Nature de l'immobilisation : Machine agricole		Système : Accélééré			
Valeur d'entrée : 4 500 000 F		DU : 5 ans			
Valeur résiduelle : 1 500 000 F		Taux : 20%			
Date d'acquisition : 15-02-2018					
Date de mise en service : 01-04-2018					
Exercice	V.O	Calcul	Annuité	Cumul Amort	VNC

2 – Le système dégressif :

Le système dégressif s'applique généralement aux biens neufs autre que les immeubles d'habitation, acquis ou fabriqués par les entreprises industrielles depuis le 01-01-1987 ; avec une DU supérieure ou égale à 5 ans.

L'amortissement dégressif est un avantage accordé à une entreprise par la loi fiscale et permet d'amortir plus rapidement le bien.

a – Calcul du taux dégressif :

Il est obtenu en appliquant un coefficient fiscal au taux linéaire :

- Si $DU = 5$ ans ; $TD = TL \times 2$
- Si DU supérieur à 5 ans ; $TD = TL \times 2,5$

b – Calcul de la première annuité :

Le point de départ du calcul de l'amortissement dégressif est le premier jour du mois d'acquisition. Ainsi un bien acquis le 20-03-19 sera amorti à partir du 01-03-19.

Exemple : Une machine industrielle acquise le 25-04-18 à 6 000 000 F est amortie en système dégressif sur 6 ans 3 mois, DMS 01-05-18. Calculer l'annuité de 2018

$TL = 1\,200/75 = 16\%$; $TD = 16 \times 2,5 = 40\%$

$N = 31-12-18 - 01-04-18 = 9$ mois

Annuité 2018 = _____ = _____

c – Calcul des annuités suivantes :

La base de calcul des annuités suivantes est la valeur nette comptable (VNC).

$$\text{Annuité} = (\text{VNC} - \text{VR}) \times \text{TD} \times n / 1\ 200 ; \text{ si } \text{VR} \neq 0$$

Exemple : Calculer l'annuité de 2019

VNC = _____

Annuité 2019 = _____

d – Calcul des dernières annuités :

En système dégressif, les dernières annuités sont constantes c'est-à-dire égales. Pour avoir le nombre d'annuités constantes on fait le rapport de **100 sur le TD** puis **on arrondi à l'unité inférieur**.

Exemple :

DU = 6ans 3mois ; TD = 40% ; Nbre an. cstes = $100/40 = 2,5 = 2$

Présentons le plan d'amortissement de la machine industrielle

Nature de l'immobilisation : Machine Industrielle				Système :
Valeur d'entrée : 6 000 000 F				Dégressif
Valeur résiduelle : Néant				DU : 6 ans 3 mois
Date d'acquisition : 20-04-2018 = 01-04-18				Taux : 16%
Date de mise en service : 01-05-2018				
Exercice	V.N.C. Début	Calcul	Annuité	VNC
2013	6000000			
2014				
2015				
2016				
2017				
2018			272 160	
2019			272 160	0

Remarque : En système dégressif, le plan d'amortissement est présenté sur un nombre d'années égale ou supérieur à la durée d'utilité

- ↳ si cette dernière est exprimée **années** : DU 5ans = 5 années.
- ↳ Si elle est exprimée en **année-mois**, le nombre d'années sera arrondi à l'unité supérieure : DU 6ans 3mois = 7 années

5 - Comptabilisation des amortissements :

a - En système économique : les annuités d'amortissement sont des charges non décaissées et permettent plus tard de renouveler les immobilisations avec des ressources internes.

Elles sont enregistrées comme suit en fin d'exercice au 31-12-....:

6813		Dotation aux amort. d'exploitation	Mt. annuité	
	28....	Amort. du		Mt. annuité
		Annuité de l'exercice		

Remarque : si l'amortissement est HAO (restructuration, catastrophe naturelle, tout événement non prévisible), l'écriture sera la suivante :

852		Dotation aux amort. HAO	Mt. annuité	
	28....	Amort. du		Mt. annuité
		Annuité de l'exercice		

Application :

Calculer puis passer les écritures au journal des premières et dernières annuités des immobilisations suivantes (système linéaire) :

- Fraiseuse : VO= 6 000 000 F, VR = 1 000 000 F, DA=01-012-15, DMS= 01-01-16, DU = 6 ans
- Véhicule : VO = 5 000 000 F, DMS = 01-04-16, DU = 4 ans

❖ **Fraiseuse** :

Première annuité :

Dernière annuite :

❖ Véhicule :

Première annuité :

Dernière annuite :

B - En système fiscal :

L'annuité économique étant considéré comme la charge normale, en accéléré et dégressif on doit faire apparaître la partie qui vient en plus de l'amortissement normal appelée : **amortissement dérogatoire**.

Ainsi, le plan en accéléré et en dégressif sera présenté comme suit :

Nature de l'immobilisation :		Système :			
Valeur d'entrée :		DUP :			
Valeur résiduelle :		Taux			
Date d'acquisition :					
Date de mise en service :					
Exercices	VNC	AF	AE	Dotations	Reprises

L'enregistrement des annuités d'amortissement fiscal se fait en deux étapes :

➤ **On constate d'abord l'annuité économique (normale) :**

6813		Dotation aux amort. d'exploitation	Mt. annuité	
	28....	Amort. du		Mt. annuité
		Annuité de l'exercice		

➤ **Ensuite l'amortissement dérogatoire :**

L'amortissement dérogatoire (dotation ou reprise) correspond à la différence entre l'annuité fiscale et l'annuité économique.

• **Cas où l'annuité fiscale est supérieure à l'annuité économique :**

851		Dotation aux provisions réglementées	AF - AE	
	151	Amortissements dérogatoires		AF - AE
		Dotation		

• **Cas où l'annuité fiscale est inférieure à l'annuité économique**

151		Amortissements dérogatoires	AE - AF	
	861	Reprises des provisions réglementées		AE - AF
		Reprise		

Application :

Un matériel de transport acquis le 01/04/ 2016 pour 9.000.000 F est amorti en système dégressif sur 5 ans. L'amortissement économique est linéaire sur la même durée.

Travail à faire :

Présenter le tableau d'amortissement puis journaliser au 31-12-17 et 31-12-18

Années	Amortissement fiscal	Amortissement économique	Amort. dérogatoire	
			dotations	reprises

6 - Recherche sur amortissement

Les recherches se font à partir d'un extrait d'une balance avant inventaire ou d'un extrait de bilan

A - Amortissement et balance de comptes :

A-1 : La balance avant inventaire :

Dans la balance avant inventaire les amortissements de l'exercice ne sont pas pris en compte, le dernier calcul est en N-1.

A-2 : La balance après inventaire :

Dans la balance après inventaire les annuités de l'exercice sont déjà calculées c'est-à-dire prises en compte dans les sommes figurant sur celle-ci.

Exemple :

Balance au

N°	Intitulés	Solde ouverture 01-01-N		Mouvements N		Solde clôture 31-12-N	
		Débiteur	Créditeur	Débit	Crédit	Débiteur	Créditeur
		Avant inventaire : les amortissements de N ne sont pas encore calculés				Après inventaire : les amortissements de N sont déjà calculés	
	Totaux						

NB : Ainsi les amortissements figurant au 01-01-N sont ceux calculés au 31-12-N-1.

B - Amortissement et Bilan :

Les amortissements figurent au niveau de l'actif du bilan dans la colonne « **Amortissement-Dépréciation** » et viennent en soustraction des valeurs brutes pour donner les valeurs nettes.

Actif	Valeur brutes	Amortissement-Dépréciation	Valeur nettes
Immob. Incorporelle	V.O	\sum Amortissements	VNC
Immob. Corporelle	V.O	\sum Amortissements	VNC

C - Recherche sur les amortissements des immobilisations :

Toutes les recherches en amortissement se font en économique c'est-à-dire à partir du compte 28....., sur la base de la formule suivante :

$$\sum \text{Amort.} = \text{Base} \times T \times n / 1\ 200$$

n = la durée entre la DA ou DMS et la date du dernier inventaire

c-1 Recherche de la valeur d'origine :

Exemple 1 : On extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2018

244 Matériel et mobilier ?
2844 Amor .matériel et mobilier 9.000.000

Donnée d'inventaire :

Le mobilier a été mis en service le 01/05/16, DUP 5 ans, système pratiqué est linéaire

Travail à faire : Calculer la valeur d'origine et l'annuité de l'exercice 2018

Solution :

Exemple 2 : Reprendre le même exercice en supposant une VR de 3 000 000 F

c-2 : Recherche de la date d'acquisition ou de mise en service :

Exemple : On extrait de la balance avant inventaire au 31-12-18

244 Matériel et mobilier	27.000.000
2844 Amor .matériel et mobilier	9.000.000

Donnée d'inventaire :

Le système pratiqué est linéaire et le taux est de 20%

Travail à faire : Déterminer la DMS, puis calculer l'annuité de l'exercice 2018

Solution

c - 3 : Recherche de taux :

Exemple 1 : On extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2018

244 Matériel et mobilier 27.000.000

2844 Amor .matériel et mobilier 9.000.000

Donnée d'inventaire :

Le mobilier a été acheté le 01/01/ 16 et la date de mise en service le 01/05/16

Travail à faire : Déterminer le taux d'amortissement, puis calculer l'annuité de 2018

Solution :

Exemple 2 : On extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2018

244 Matériel et mobilier 27.000.000

2844 Amor .matériel et mobilier 8.000.000

Donnée d'inventaire :

Le mobilier a été acheté le 01/01/ 16 et la date de mise en service le 01/05/16 .Le système pratiqué est linéaire, la valeur résiduelle (VR) = 3.000.000

Travail à faire : Déterminer le taux d'amortissement et calculer l'annuité de 2018

Solution

Travaux Dirigés 2 :

Exercice 1 :

Le **31/12/2010**, l'entreprise **TQG** est en inventaire. Vous êtes stagiaire, le chef comptable vous appelle et vous confie le dossier des immobilisations. On extrait les soldes suivants de la balance avant inventaire au **31/12/2010** :

241 : Matériels et outillages	14 900 000	
2841 : Amortissements des MOIC		12 935 000
151 : Amortissements dérogatoires		127 500

Données d'inventaire :

Les MOIC comprennent :

- une fraiseuse acquise à 11 564 000 TTC (TVA 18% déductible) le **15/06/03** et mise en service le **01/07/03**. Amortissement linéaire sur **8 ans** ;
- une emboutisseuse acquise le 24/06/03 et mise en service le 01/07/03, DUP = **6ans 8 mois**, bénéficie de l'amortissement accéléré tandis que l'amortissement économiquement justifié est le système linéaire sur la même DUP.

TAF :

- 1) Présenter le plan d'amortissement de l'emboutisseuse mettant en évidence les amortissements dérogatoires. Passer les écritures au **31/12/03**, au **31/12/08** et au **31/12/09**.
- 2) Calculer et journaliser les annuités de l'**exercice 2010**.

Exercice 2 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31/12/10** de l'entreprise **TQG** les soldes suivants :

212 : Brevets	5 000 000
221 : Terrains agricoles et forestiers	9 000 000
231 : Bâtiments sur sol propre	30 000 000
241 : Matériel et outillage industriel et commercial (MOIC)	22 000 000
245 : Matériel de transport (MT)	22 200 000

Données d'inventaire :

- Les brevets acquis il y a 4 ans, expirent dans 6 ans.
- Les terrains acquis le 01/02/08, sont amortissables sur 20 ans.
- Les bâtiments ont été mis en service le 01/04/09, taux constant = (3 1/3)%.
- Le MOIC comprend :
 - un **tour** acquis le 10/03/09 pour 10 000 000, DUP = 10 ans, système dégressif ;
 - des **divers outillages** acquis à 6 000 000 F le 01/08/10, syst. accéléré 8 ans ;
 - une **fraiseuse** acquise le 01/10/05, système linéaire sur 10 ans.

- Le MT comprend :
 - une **Peugeot 205** achetée à 3 000 000, il y a 5 ans 8 mois, taux 20% ;
 - une **Renault 5** acquise à 4 200 000 F le 01/11/06, taux accéléré 20% ;
 - une camionnette Toyota acquise le 15/06/09 pour 15 000 000 F, système dégressif sur 5 ans.

TAF : Calculer et journaliser les annuités de l'exercice 2010.

Exercice 3 :

Balance avant inventaire au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** :

231 : Constructions	25 000 000	
241 : Matériels et outillages	3 500 000	
245 : Matériels de transport	4 000 000	
2831 : Amortissements des bâtiments		24 307 500
2841 : Amortissements des MOIC		825 000
2845 : Amortissements des MT		2 850 000
151 : Amortissements dérogatoires		885 938

Données d'inventaire :

- Les constructions comprennent :
 - un immeuble A acquis le **30/09/90**, taux linéaire = 5% ;
 - un immeuble B acquis le **30/06/85**, DU = 25 ans, système linéaire.
- Le MOIC amortis en système dégressif, valeur résiduelle (**VR**) = 500 000, est acquis le **01/03/08**, DU = 6 ans 8 mois.
- Les MT sont amortis au taux accéléré de 20%, VR = 1 000 000 F, l'amortissement est linéaire.

TAF :

- 1) Déterminer la valeur d'origine (V_0) des bâtiments (A et B).
- 2) Déterminer la date d'acquisition des MT.
- 3) Calculer et journaliser les **annuités de 2010**.

Exercice 4 :

Balance avant inventaire au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** les soldes suivants :

151	151 Amortissements dérogatoires		3 000 000
244	Matériels et mobiliers de bureau	10 000 000	-
245	Matériel de transport	25 000 000	-

2844	Amortissements du MMB	-	6 937 500
2845	Amortissements du MT	-	11 125 000

Données d'inventaire :

- Le MMB comprend :
 - un mobilier de bureau, acheté à 3 000 000 le 01/04/99, DU = 10 ans, mode linéaire ;
 - un matériel de bureau acquis pour 5 000 000 le 01/10/04, mode accéléré ;
 - un matériel informatique acquis le 15/03/09 et mis en service le 01/05/2010, mode accéléré, DUP = 6 ans 8 mois.
- Le MT comprend :
 - un camion Berliet acheté le 31/05/06, système constant ; DUP = 5 ans
 - un camion Renault acheté, il y a 2 ans et mis en service 9 mois plus tard est amorti en système accéléré, DUP = 6ans 8mois.

TAF :

- 1) Retrouver la DU du matériel de bureau.
- 2) Déterminer les Vo des camions Berliet et Renault.
- 3) Calculer et journaliser les annuités de **l'exercice 2010**.

Exercice 5 : Balance avant inventaire au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** :

151 : Amortissements dérogatoires	?	
231 : Bâtiments	60 000 000	
244 : MMB	12 000 000	
245 : MT	9 000 000	
2831 : Amortissements des bâtiments		8 550 000
2844 : Amortissements du MMB		?
2845 : Amortissements du MT		6 750 000

Données d'inventaire :

- Les bâtiments ont été acquis le 01/04/05 et sont amortis linéairement.
- Le MT est amorti sur 5 ans en système accéléré.
- Le MMB comprend :
 - divers mobiliers de bureau achetés le 01/10/05, amortis en système normale sur 10 ans ;
 - micro-ordinateurs achetés le 15/04/07 à 3 000 000, DU = 8 ans, système dégressif.

Travail à faire :

- 1) Déterminer le taux d'amortissement des bâtiments.
- 2) Calculer la somme des amortissements du MMB et celle du compte "151" au **31/12/09**.
- 3) Déterminer la date d'acquisition du MT.
- 4) Calculer et journaliser les annuités de **l'exercice 2010**.

Exercice 6 :

Extrait de la balance **avant inventaire** de l'entreprise **TQG** :

N°	Soldes au 01/01/2010		Mouvements		Soldes au 31/12/2010	
151		900 000				900 000
241	16 000 000		2 000 000		18 000 000	
245	17 000 000				17 000 000	
2841		8 606 250				8 606 250
2845		6 500 000				6 500 000

Donnée d'inventaire :

- Le matériel et outillage industriel et commercial (MOIC) comprend :
 - une **fraiseuse** achetée à 6 000 000 F, mise en service le 01/04/2008, donnant droit au mode accéléré alors que l'amortissement économiquement justifié est linéaire ;
 - une **rectifieuse** amortie selon le mode linéaire, acquis le 01/10/2003, VR = 2 500 000,
 - un **tour** mis en service le 01/03/2010.
- Le matériel de transport amorti linéairement comprend :
 - un véhicule **Renault** acquis pour 6 000 000 F il y a 42 mois ;
 - un véhicule **Peugeot** acheté à 6 000 000 F le 01/07/2007 (VR = 1 500 000 F) ;
 - un véhicule **Fiat** acquis le 01/10/2008.

Travail à faire :

- 1°) Calculer la DU du MOIC à partir du solde du compte **151** puis vérifier à partir du solde du compte **2841**.
- 2°) Calculer le taux d'amortissement du matériel de transport.
- 3°) Calculer et journaliser les annuités d'amortissement de **l'exercice 2010**.

Chapitre 3 : CESSION D'IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Le terme cession désigne toutes les sorties d'immobilisation du patrimoine de l'entreprise. Les cessions d'immobilisation sont considérées comme des opérations hors activités ordinaires (HAO).

On distingue quatre types de cessions d'immobilisations amortissables :

- La mise au rebut
- La vente
- L'échange
- La destruction

Dans ces quatre types de cessions on aura toujours les trois écritures suivantes :

❖ **La dotation complémentaire** : elle est la perte de valeur de l'immobilisation au cours de l'exercice de cession. Cependant de calculer la dotation complémentaire il faut vérifier le temps déjà amorti en faisant :

$$\text{Date Dernier Inventaire (DDI)} - \text{Date Mise en Service (DMS)} = \text{DDI} - \text{DMS}$$

- Si cette durée est \geq à la DUP pas de dotation complémentaire
- Si cette durée est $<$ à la DUP on peut calculer la DC

$$\text{DC} = \text{VO} * \text{Taux} * \text{N}/1200$$

N : temps amorti durant l'année de cession = date de cession – début janvier

681	28.....	DAE Amort. du Dotation complémentaire	DC	DC
-----	---------	---------------------------------------------------	----	----

NB : Si l'immobilisation est amortie en système fiscal, en plus de cette écriture on constate l'amortissement dérogatoire.

❖ **La sortie de l'immobilisation cédée :**

Les immobilisations entrent et sortent à leur valeur d'entrée. La sortie de l'immobilisation du patrimoine de l'entreprise est enregistrée comme suit :

81	2.....	VCCI Compte d'immobilisation Sortie d'actif	VO	VO
----	--------	---------------------------------------------------	----	----

❖ **Solde des amortissements pratiqués :**

Le bien cédé sort du patrimoine d'où les amortissements sur le bien n'ont plus d'objet et doivent être soldés.

$$\sum \text{Amort.} = \text{VO} * \text{T} * \text{N}/1200$$

Avec N la durée entre la date de mise en service et la date de cession (DC – DA)

28....	81	Amort. du VCCI Solde des amortissements pratiqués	\sum Amort.	\sum Amort.
--------	----	---------------------------------------------------------------	---------------	---------------

NB : En cas d'amortissement fiscal, il faut aussi solder les amortissements dérogatoires restants en passant une écriture de reprise. Il est recommandé de présenter le plan d'amortissant arrêtée à la date de cession.

I - Les différents types de cession :

1 - La mise au rebut :

Une immobilisation est mise au rebut lorsqu'elle est retirée du patrimoine de l'entreprise sans contrepartie.

Les écritures de mise au rebut sont les suivantes (voir précédemment) :

- ↳ La sortie de l'immobilisation à la date de cession
- ↳ La dotation complémentaire
- ↳ Le solde des amortissements

Application

Le 01-05-2018 le véhicule tout terrain acquis le 28/02/2009 pour 12 000 000 F est mis au rebut, amorti en mode linéaire au taux de 10%

Travail à faire :

Passer toutes les écritures de régularisation au 31-12-2018

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

2 La vente d'immobilisations :

Les ventes sont des sorties d'immobilisations qui donne naissance à une entrée immédiate ou différée d'argent.

En plus des écritures de mise au rebut on a :

- La vente
- Les frais de cession
- La TVA à reverser si elle était récupérable lors de l'achat ou que le bien ne soit pas totalement amorti à la date de cession. Elle est calculée comme suit :

$$\text{TVA à Reverser} = \text{VNC} * 18\%$$

$$\text{TVA à Reverser} = \text{TVA déduite à l'achat} * \text{Temps restant à amortir} / \text{DU}$$

5... ou 485	82	Cpte de trésorerie	Prix de Cession	Prix de Cession
82 445		CCI PCI		
		Cession		
	5....	PCI Etat TVAR		Total
81		Cpte de trésorerie		
		Frais de cession		
	4441	VCCI	TVA à R	
		TVA à reverser		TVA à R
		Etat, TVA due		

Application :

Extrait de la balance avant inventaire au 31.12.2018 de la société SIBA

151	Amortissement dérogatoire	?
245	Matériel de transport	14 400 000
2845	Amort M.T	13 440 000

Données d'inventaire :

Le poste 241 amortissable sur 5 ans comprend :

- une Toyota acquise le 01-10-2012 pour 7 200 000 F
- une Peugeot acquise le 01-04-2013 à 4 800 00 F
- une Nissan acquise le 10-07-2014 à 2 400 000 F et qui bénéficie de l'amortissement dégressif, l'amortissement économique est linéaire sur la même durée.

Le 01-11-2018 la Nissan est vendue à 1 600 000 F par chèque bancaire. Aucune écriture n'a été passée le jour de la cession.

Nb : Tout le matériel avait fait l'objet d'une TVA récupérable à l'achat

Travail à faire : Passer toutes les écritures de régularisation au 31-12-18

Calculs :

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

3 - L'échange :

C'est lorsqu'une entreprise acquière un bien neuf en cédant un ancien bien. Le fournisseur accepte alors de reprendre l'ancien bien et de ne percevoir que la différence entre le prix de vente TTC de son bien et le prix de cession de l'ancien. Cette différence est appelée :

soulte. La soulte peut être **versée (cas général)** ou reçue (cas particulier)

La facture établie lors de l'échange se présente comme suit :

Prix d'achat HT du nouveau matériel	A
+TVA	+B
PA TTC du nouveau matériel	C
A déduire le prix de reprise de l'ancien matériel	-D
Soulte (NAP)	E

En plus des écritures de vente on a les écritures suivantes :

- Acquisition du nouveau matériel
- Règlement de la soulte
- Annuité de l'exercice du nouveau matériel

2.... 445		Cpte d'immob. Etat TVAR	CAHT TVA	CATTC
	481	Four. d'investissement Acquisition		
	481	Four. d'investissement	CATTC	P. Reprise Soulte
	485 5....	CCI Cpte de trésorerie Soulte versée		
	481 5....	Four. d'investissement Cpte de trésorerie	CATTC Soulte	P. Reprise
	485	CCI Soulte reçue		
681	28....	DAE Amort. du Annuité de l'exercice		

Application : Le 31-01-2007 l'entreprise LAMANA achète un véhicule Peugeot 3008 et son fournisseur CFAO accepte de reprendre son ancien véhicule Peugeot 308
Les factures se présentent ainsi :

CFAO	01/02/2017
DOIT	
N°005	LAMANA
Peugeot 308	2 400 000
NAP	2 400 000

LAMANA	01/02/2017
DOIT	
N°045	CFAO
Peugeot 3008	10.000.000
TVA18%	1.800.000
NAP TTC	11.800.000

Le règlement de la soulte est effectué par chèque bancaire le 10-02-2017.

La Peugeot 308 a été mise en service le 30-09-2014 et a été régulièrement amortie aux taux de 25%. Sa valeur d'entrée est de 4.800.000 (TVA non déductible lors de l'achat).

La Peugeot 3008, mise en service le 01-02-2017, a une durée d'utilisation prévue de 5 ans.

Travail à faire : Passer toutes les écritures de régularisation nécessaire chez LAMANA

Solution :

--	--	--	--	--

4 - La destruction :

La comptabilisation de la destruction dépend :

- Si l'**immobilisation n'est pas assurée**, la destruction est assimilée à une mise au rebut

- Si l'**immobilisation est assurée** l'entreprise va recevoir une indemnité d'assurance ; la destruction est assimilée à une vente sans reversement de TVA. Le montant de l'indemnisation sera considéré comme prix de cession.

Toutes cessions avec une contrepartie d'argent entraînent la réalisation d'un résultat calculé comme suit :

Résultat sur cession = Prix de vente net des frais - VNC - TVA à reverser

Résultat sur cession = Solde compte 82 - Solde compte 81

Application :

Le 31-05-07 nous cédon un matériel de bureau acquis le 01-09-04 pour 6.000.000 FHT TVA 18% récupérable. Le matériel est amortissable sur 5ans.

Nous recevons un chèque bancaire de 2.900.000 F que nous remettons à l'encaissement à la BICIS. Le même jour nous remettons une commission de 100.000 F.

Travail à faire :

- 1 - Passer les écritures de régularisation de la cession
- 2 - Déterminer le résultat sur cessions

Solution :

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

6 - Régularisation des cessions en fin d'exercice :

Il arrive souvent que le comptable ne passe pas correctement les écritures de cession réalisées en cours d'exercice :

- Les écritures peuvent justes mais incomplètes
- Les écritures peuvent être erronées

A - Ecritures justes mais incomplètes

On doit à l'inventaire compléter en passant les écritures restantes

Application :

Une machine acquise le 01/01/1996 pour 3 000 000 HT TVA 18% a été revendue après 15 mois d'utilisation à 600 000 à crédit.

Nous réglons par caisse une commission à un intermédiaire 20 000 FHT TVA 18%. La machine a été amortie suivant le système linéaire sur une DUP de 5 ans

Travail à faire :

Passer les écritures de régularisation sachant que le comptable avait passé lors de la cession l'écriture suivante.

485		CCI		600 000	
	521		Banque		600 000
			Règlement de la vente		

Solution :

--	--	--	--	--

B - Ecritures incorrectes :

Nous devons dans ce cas précis annuler les écritures passées par le comptable et ensuite corriger en passant les bonnes écritures.

Application : On extrait de la balance avant inventaire au 31.12.2018

245 Matériel de transport	3 565 000
2845 Amortissement de transport	2 955 750

Ce poste amorti linéairement sur 5ans comprend :

- Une Mercedes acquise le 01/07/2014 pour 2 600 000 HT, TVA 18%
- Une Peugeot 207 valant 2 065 000 TTC dont 18% de TVA non déductible acquise le 01/04/2015

Le 01/07/2018 nous échangeons la Mercedes contre une Ford valant 1 770 000 dont 18% de TVA récupérable, Le prix de reprise étant fixé à 1 000 000 et le règlement de la soule par chèque bancaire.

Le comptable a passé :

245 521		Matériel de transport Banque	1 500 000 2 200 000	
	245	Matériel de transport Règlement de la vente		2 600 000

Travail à faire :

- 1 - Justifier le solde du compte 245
- 2 - Présenter le plan d'amortissement de la Mercedes arrêté à la date de cession
- 3 - En déduire la TVA à reverser et le résultat sur cession
- 4 - Passer toutes les écritures de régularisation au 31/12/2018

Solution

245



Présenter le plan d'amortissement de la Mercedes arrêté à la date de cession :

Année	Amortissement fiscal	Amortissement économique	Amort. dérogatoire	
			dotations	reprises

--	--	--	--	--

7 - Les plus-values de cession à réinvestir :

Selon l'article 8 du CGI, la plus-value de cession n'est pas comprise sur le bénéfice imposable de l'exercice au cours duquel elle a été réalisée si :

- Si l'entreprise s'engage à réinvestir en immobilisation une somme égale au moins à la valeur d'entrée du bien cédé majoré de la plus-value de cession.

Investissement minimum = V.O. du bien cédé + Plus value

- Le réinvestissement doit intervenir dans un délai maximum de 3 ans à compter de la date d'engagement.

Engagement à réinvestir :

851		D.P.R	Plus Value	
	152	PVC à R		Plus value
		Engagement à réinvestir		

En cas de respect de l'engagement :

- Acquisition du nouveau bien
- Enregistrement de l'annuité en fin d'exercice
- Reprise de la plus-value (à la fin de chaque exercice une partie de la plus value sera reprise en fonction de la DU du nouveau matériel)

2 445		Compte d'immobilisation TVAR	CA HT TVA	
	481	Four. d'invest°		CA TTC
		Acquisition	AE	
681		DAE		AE
	28...	Amort	Mt. repris	
		$A = VO * t * n / 1200$		AE
		PVC à Réinvestir		Mt. repris
152	861	R.H.A.O.P.R		
		Reprise = $PV * t * n / 1200$		

En cas de non respect de l'engagement : Toute la plus value sera reprise

152		PVCA REINVESTIR	Plus value	
	861	R.H.A.O.P.R		Plus value
		Reprise intégrale de la PV		

Application :

Un matériel de transport acquis le 01-01-2016 à 3 600 000 FHT et amorti au taux linéaire de 15% est cédé le 01-10-2018 au prix de 3 315 000F ;

L'entreprise prend l'engagement de réinvestir la plus-value et acquiert le 01-04-2019 un nouveau matériel de transport d'une valeur de 4 500 000F et amorti sur 4 ans.

Travail à faire : Passer toutes les opérations nécessaires

--	--	--	--	--

8 - Régularisation des subventions d'investissement :

Rappelons que les subventions d'investissement sont des sommes ou biens en nature octroyés par l'Etat et ses démembrements ou par les organismes internationaux et permettent à l'entreprise l'acquisition d'immobilisations. Les subventions d'investissement font partie des capitaux propres.

4494	14	Etat, SI à recevoir Subv. D'inv. Subvention à recevoir		
521		Banque		
	4494	Etat, SI à recevoir Réception de la subvention		
2....		Cpte d'immob.		
	5....	Cpte de trésorerie Acquisition de l'immobilisation. (à la place de 5..., on peut utiliser le 481 pour le solder après par 5....)		
681		DAE		
	28...	Amort. du Annuité de l'exercice		
14		Subv. D'inv.		
	799	Reprise de subv. d'invest. Reprise		

La reprise peut être :

- égale, en principe au montant de la **dotation qui est égale à subvention *t*n/1200**
- une somme déterminée en fonction de la durée fixée dans le contrat à défaut de clauses contractuelles à répartir en dix fractions égales.

Travaux Dirigés 3

Exercice 1 :

La TQG-Automobile vous fournit les factures suivantes :

SERA N° A0245 Doit 30-09-2004 TQG-Automobile Camion Peugeot 16 000 000 TVA 18% 2 880 000 Net à Payer 18 880 000	TQG-Automobile N°V0425 Doit 30-09-2004 SERA Camion 5 000 000
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------

Le camion Renault a été acquis le 01-07-2000 à 10 620 000 FTTC TVA 18% non déductible. Il a été régulièrement amorti au taux constant de 20%. Le règlement de la soulte est effectué par chèque bancaire le 03-10-04.

Le camion Peugeot mise en service le 01-10-04 est amortissable sur 4ans.

Exercice 2:

Une machine MX acquise le 01-04-00 à 14 160 000 FTTC TVA 18% déductible et amortissable sur 8 ans, est échangée le 30-06-05 contre une machine KZ de même DUP valant 18 000 000 FHTVA 18%. Un chèque de 15 800 000 F a été remis au fournisseur.

Le jour de l'échange l'écriture suivante a été passée à la date du 30-06-05 :

241		MOIC	15 800 000	
	521	Banque		15 800 000
		Chèque en règlement de l'échange		

Travail à faire : Présenter les écritures de régularisation

Exercice 3 :

Un matériel industriel acquis le 30-09-01 (DUP 8ans) a été détruit accidentellement ; sa valeur d'entrée était de 3 000 000 F. La compagnie d'assurance devra nous verser 200 000 F, ce qui nous permettra de dégager une plus value de 40 625 F.

Travail à faire :

- 1 – Retrouver la date de destruction
- 2 – Régulariser cette cession au 31-12.... Sachant que le comptable avait passé le jour de la destruction l'écriture suivante :

81		MOIC	300 000	
	241	Destruction.		300 000
		MOIC		

Exercice 4 :

Un matériel de transport acquis le 01-01-99 à 12 000 000 F est cédé le 31-03-04. Le règlement est effectué par virement d'un montant de 5 500 000 F.

Le 31-12-04 l'entreprise s'engage à réinvestir la plus réalisée dans un délai de 3 ans.

Le 30-06-05, elle acquiert un nouveau matériel à 15 000 000 FHTVA 18%.

Travail à faire : Passer les écritures relatives à ces opérations la DU est de 5 ans.

Exercice 5 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** les soldes suivant :

151	Amortissements dérogatoires	6 111 328
241	Matériel et outillage industriel et commercial	36 000 000
2841	Amortissement du MOIC	11 781 250

Données d'inventaire :

Le matériel et outillage industriel et commercial comprend :

- une machine **M₁** acquise à 15 000 000 F HTVA 18% déductible le 12/11/2007 et mise en service le 01/12/2007, système linéaire, DUP = 8ans ;
- une machine **M₂** acquise à 21 000 000 F HTVA 18% déductible le 24/03/2006, DU = 10 ans, DMS = 01/04/2006, bénéficie de l'amortissement dégressif.

Le **01/07/2010** la machine **M₂** a été cédée pour 14 500 000 F par banque.

Travail à faire :

- 1) Présenter le plan d'amortissement de la machine **M₂** arrêté à la date de cession.
- 2) Passer les écritures de régularisation nécessaires au **31/12/2010**.
- 3) Calculer le résultat sur cession (**R/C**) selon les deux cas.

Exercice 6 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31-12-2010** de l'entreprise **TQG** :

231 : Bâtiments	30 000 000
241 : Matériel et outillage industriel et commercial (MOIC)	19 500 000
245 : Matériel de transport (MT)	17 000 000
151 : Amortissements dérogatoires	5 636 000
2831 : Amortissements des bâtiments industriels	4 375 000
2841 : Amortissements du MOIC	11 425 000
2845 : Amortissements du MT	8 120 000

Informations complémentaires :

- Le bâtiment abrite les locaux de l'entreprise, il a été acquis lors de la création de cette dernière, DUP = 40 ans, amortissement linéaire.
- Le matériel et outillage industriel et commercial comprend :
 - une machine **A** : Vo (à déterminer), DMS = 01/04/2004, système accéléré ;
 - une machine **B** acquise à 14 160 000 TTC (TVA déductible 18%), DMS = 31/08/07, système linéaire.

NB : les machines sont amorties au même taux.

- Le matériel de transport comprend :
 - une **voiture 4X4** : Vo (à déterminer), DUP = 5ans, DMS = 01/10/07 ; DA = 01-07-07 ; Amort. dérogatoire 2007= 1 200 000 F
 - une **camionnette** : Vo (à déterminer), DUP (à déterminer), DMS = 01/05/08, **VNC fiscale** au **01/01/2009** = 6 600 000 F.

NB : le matériel de transport est amorti selon le système dégressif.

Durant l'exercice **2010** la machine **B** est cédée et le comptable a passé l'écriture suivante :

01/05/2010

521		Banque	7 500 000	
	241	MOIC		7 500 000
		Chèque bancaire n°.....pour cession de la machine B .		

Le **01/07/2011** l'entreprise acquiert une nouvelle machine à 16 520 000 TTC dont TVA 18% déductible, amortissement linéaire ; DUP = 10 ans.

Travail à faire :

- 1) Déterminer la date de création de l'entreprise.
- 2) Déterminer la valeur d'origine de la machine A.
- 3) Déterminer le taux d'amortissement des machines et leur DUP.
- 4) Déterminer la V.O. de la voiture **4x4** et la DUP (supérieure à 5ans) de la **camionnette**.
- 5) Déterminer le résultat sur cession (**R/C**) de la machine B.
- 6) Passez les écritures nécessaires de **2010**.

Exercice 7 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** :

245	Matériel de transport	33 700 000	
2845	Amortissement du matériel de transport		12 875 000

Données d'inventaire au 31/12/2009 :

Le matériel de transport comprend :

- une voiture **Citroën** acquise le 31/07/2010 à 15 000 000 F HTVA 18% non déductible et mise en service le 01/08/2010 bénéficiant du système dégressif sur **6ans 2/3**. Mais seul l'amortissement linéaire sur 6ans 3 mois est justifié économiquement.
- une voiture **Golf** mise en service le 01/05/04, syst linéaire, Vo = 8 000 000 F, DUP = 5 ans ;
- une voiture **Tata** acquise le 15/09/2006 à 12 000 000 F HT et mise en service le 01/10/2006, bénéficiant du système dégressif sur 5 ans.

La voiture **Tata** est cédée et seul l'article suivant est passé par le comptable :

01/10/2010

531		Chèques postaux	(PC)	
	245	Matériel de transport		(PC)
		Compte courant postal n° pour cession de la voiture Tata.		

NB : Toutes les immobilisations ont fait l'objet de TVA déductible au taux de 18%.

Travail à faire :

- 1) Retrouver le prix de cession et la DUP économique de la voiture Tata.
- 2) Plan d'amortissement de la voiture Tata arrêté à la date de cession.
- 3) Plan d'amortissement prévisionnel de la Citroën.
- 4) Régularisation de la cession et écritures d'inventaire au **31/12/2010**.

Exercice 8 :

L'extrait de la balance avant inventaire au 31-12-2008 de l'entreprise TQG présente les soldes suivants:

151 : Amortissement dérogatoire	?
241 : Matériel industriel	40 000 000
2841 : Amort. Matériel industriel	?

Données d'inventaire :

Le matériel industriel comprend :

- Une machine A acquise pour 12 000 000 FHT récupérable le 01-10-05, DUP 6 ans
- Une machine B acquise le 01-01-03 et amortie sur 6ans 3mois bénéficie du système dégressif sur la même durée.

Le 01-04-08 la machine B est cédée au prix de 5 000 000 F, la TVA était déductible lors de l'achat au taux de 18%.

Travail à faire :

- 1) Calculer le solde des comptes 151 et 2841 au 31-12-07.

- 2) Présenter le plan d'amortissement arrêté à la date de cession.
- 3) Passer les écritures relatives à la cession de la machine B.
- 4) Calculer le résultat sur cession (R/C) de la machine B.
- 5) Passer les écritures de régularisation au 31-12-08.

Exercice 9 :

Un **meuble de bureau** acquis le 01/12/2001 à 2 000 000 HTVA 18% déductible, a été **échangé** le 01/03/2007 contre un **ordinateur** valant 1 180 000 dont 18% de TVA déductible.

Le **prix de reprise** du meuble de bureau est de 900 000 et tout le poste "244" est amorti au taux linéaire de 12,5%.

Le **31/12/07**, l'entreprise s'engage à réinvestir la **plus-value de cession** réalisée dans un délai de trois ans.

Le **01/04/09**, l'entreprise acquiert un **matériel de bureau** pour 2 200 000 HTVA 18%, amorti sur 8 ans, système accéléré.

TAF : Passer toutes les écritures comptables relatives à ces opérations ci-dessus.

Exercice 9 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG :**

241 : Matériel et outillage industriel et commercial (MOIC)	6 000 000
244 : Matériel et mobilier de bureau (MMB)	16 000 000
245 : Matériel de transport (MT)	34 596 000
2841 : Amortissements du MOIC	1 515 000

Données d'inventaire :

- Le poste "244" est composé d'une part du matériel et d'autre part du mobilier.
- Le matériel de bureau est composé d'une **machine à écrire** achetée à 600 000 F le 01/10/2006 et d'une **machine à calculer** achetée à 400 000 F le 01/01/2007 ;
- Le mobilier de bureau acheté à 15 000 000 F le 01/10/2006.

Le taux du matériel de bureau surpasse celui du mobilier de bureau de 10% et la **VNC** du poste "244" est de 10 495 000 F.

- Le poste "245" comprenait au **début de l'exercice** :
 - une voiture **A** acquise le 01/07/2005 pour 6 000 000 F ;
 - une voiture **B** acquise le 01/01/2005 pour 18 000 000 F ;
 - une voiture **C** acquise le 01/10/2008.

Le **01/07/2010**, la voiture **C** est cédée pour 9 000 000 F et le comptable a passé l'écriture suivante :

01/07/2010

81		Valeur comptable des cessions d'immobilisation	1 404 000	
	245	Matériel de transport TVA à reverser.		1 404 000

NB : Tout le matériel de transport est enregistré lors de l'acquisition avec déduction de TVA de 18% et amorti selon le système linéaire au même taux.

Tableau général du MOIC :

Libellés	DMS	Vo	Systèmes	DUP	∑ Amortissements fiscaux au 31/12/09	Annuités fiscales 2010
Tour	01/10/06	?	Accélééré	10 ans	-	-
Fraiseuse	01/07/08	?	Dégressif	5 ans	936 000	345 600
Rectifieuse	04/06/10	?	Dégressif	8 ans	-	-

Travail à faire :

- 1) Calculer les taux d'amortissement du mobilier et du matériel de bureau et aussi du matériel de transport.
- 2) Calculer les valeurs d'origine du tour, de la fraiseuse et de la rectifieuse.
- 3) Régulariser la cession.
- 4) Passer les écritures qui enregistrent les annuités d'amortissement de **l'exercice 2010**.

Exercice 10 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au 31-12-2010 de l'entreprise **TQG** :

14	Subvention d'investissement		17 625 000
151	Amortissements dérogatoires		?
231	Bâtiments	?	
245	Matériel de transport (MT)	29 000 000	
2831	Amortissement du bâtiment		?
2845	Amortissement du MT		3 920 000

Données d'inventaires :

- Les bâtiments amortissables en 30 ans en système linéaire, sont acquis il y a 7 ans 6 mois à l'aide d'une subvention au taux de 75%.

- Le poste matériel de transport comprend :

Libellés	Dates d'achat	DMS	Vo HTVA 18%	Amortissement fiscal autorisé	DUP
Citroën	25/04/08	01/05/08	8 000 000	Dégressif	6 ans 2/3
TATA	28/06/08	?	9 000 000	Accéléré	6ans 3 mois
Toyota	24/09/10	01/10/10	?	Dégressif	5 ans

- La voiture **Citroën** est accidentée le 11/11/2010 et le 15/12/2010, la société d'assurance effectue un virement bancaire de 4 600 000 pour l'indemnisation et aucune écriture n'est passée concernant la cession de la Citroën.
- Le **25/12/2010** des pièces récupérées ont été vendues en espèces pour 800 000 F.

Travail à faire :

- 1) Retrouver la valeur d'origine des bâtiments et la DMS de la voiture "TATA".
- 2) Compléter l'extrait de la balance.
- 3) Plan d'amortissement de la Citroën arrêtée à la date de cession.
- 4) Tableau prévisionnel des amortissements de la Toyota.
- 5) Ecritures de régularisations nécessaires au **31/12/2010**.

Exercice 11 :

Extrait de la balance avant inventaire au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** :

241 : Matériel et outillage industriel et commercial (MOIC)	24 000 000
244 : Matériel et mobilier de bureau (MMB)	7 620 000
151 : Amortissement dérogatoire	3 600 000
2841 : Amortissements du MOIC	14 400 000
2844 : Amortissements du MMB	2 370 000

Données d'inventaire :

- Le MOIC a été acquis à la création de l'entreprise et a été régulièrement amorti suivant le système accéléré au taux de 15 %.
- Le MMB amorti suivant le système linéaire comprend :
 - un mobilier de bureau acquis à la création de l'entreprise ;
 - un matériel de bureau acquis le **01-07-2010** pour 1 800 000 F en remplacement de l'ancien matériel de bureau. Celui-ci acheté le **01-01-2008** pour 1 350 000 F, a été revendu à 780 000 F.
 - Le **01-07-2010**, le comptable n'a passé que l'écriture suivante :

01/07/2010

244		Matériel et mobilier de bureau	1 020 000	
	521	Banque		1 020 000
		Mon chèque N° 4545 pour le règlement de la soulte.		

Travail à faire :

- 1 – Déterminer la date de création de l'entreprise.
- 2 – Calculer le taux d'amortissement du matériel et mobilier de bureau.
- 3 – Régulariser la cession de l'ancien matériel de bureau.
- 4 – Enregistrement les annuités d'amortissements au **31-12-2010**.

Chapitre 4 : LES DEPRECIATIONS ET LES PROVISIONS

Depuis la réforme du 01-01-2018, on parle de dépréciation pour les éléments d'actif et de provision pour ceux du passif.

I Définitions :

1 - La Dépréciation : c'est une **perte de** valeurs d'un élément d'actif dont les effets ne sont pas jugés irréversibles. L'actif doit être déprécié lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle (art. 46 du droit comptable OHADA).

- Pour les immobilisations, la dépréciation est constatée par une **dotation**
- Pour l'actif circulant et la trésorerie « actif » par **une charge pour dépréciation**.

2 - La provision : c'est un passif externe ou une dette dont l'échéance où le moment est incertain. Le terme provision désigne les risque et charges : c'est une dette probable.

La constatation se fait soit par une **dotation** si le risque ou la charge est à **plus d'un an** ou une **charge provisionnée** si le risque est à **moins d'un an**.

II Les Dépréciations :

1. Dépréciation des immobilisations :

A - Les immobilisations non amortissables :

Dépréciation = Valeur d'origine - Valeur actuelle

691		D.D.E		
697		D.D.F		
	29....		DEP des immob.	
		DErte probable		

Application : À l'inventaire du 31.12.2018 TQG a fait les constats suivants :

- Un terrain nu acquis à 30 000 000 est estimé à 40 000 000 F
- Le fonds commercial est estimé à 20 000 000 F ; il a été acquis à 18 000 000 F
- Les titres de participations acquis pour 35 000 000 F ont une valeur de 34 500 000 F

Travail à faire : passer toutes écritures de régularisation à l'inventaire

Calculs :

--	--	--	--	--

B - Les immobilisations amortissables : La dépréciation des immobilisations amortissables est considérée HAO.

Dépréciation = Valeur Nette Comptable - Valeur Actuelle

853	29.....	DD HAO Dep. Immob. perte probable		
-----	---------	-----------------------------------------	--	--

Application :

Au 31-12-2018, un véhicule acquis il y a 3 ans pour 4 500 000 F a subi un accident ; il est amorti linéairement sur 5ans. On estime sa valeur actuelle à 500 000 F

--	--	--	--	--

C - Ajustement en fin d'exercice :

- Si la dépréciation nécessaire est supérieure à la dépréciation existante on a un ajustement hausse.

691 697 853	29....	DDE DDF DD HAO Dépréciation immob. Ajustement à la hausse		
-------------------	--------	-----------------------------------------------------------------------	--	--

- Si la dépréciation nécessaire est inférieure à la dépréciation existante alors il faut faire un ajustement à la baisse.

29...	791 797 863	Dépréciation immob. RDE RDF RD HAO Reprise ou ajustement à la baisse		
-------	-------------------	----------------------------------------------------------------------------------	--	--

Application : Extrait de la balance avant inventaire de TQG au 31-12-2018

215 Fonds commercial	10 000 000	
222 Terrain	9 000 000	
231 Bâtiments	25 000 000	
26 Titres de participation	4 500 000	
283 Amortissement bâtiment		22 500 000
2915 provisions dép. fonds commercial		800 000
296 Provision dép. Titres de participation		700 000

Données d'inventaire :

Les éléments incorporels sont estimés à 12 500 000

Le terrain a une valeur actuelle estimée à 15 000 000

Les bâtiments qui amortissable au taux de 2% ont subi une inondation qui les a gravement endommagés on estime leur valeur actuelle à 1 500 000

Les titres de participations sont estimés à 4 200 000

Calculs :

--	--	--	--	--

--	--	--	--	--

2 - Dépréciation des titres de placement :

Les titres de placement sont acquis et cessibles à tout moment en vue de réaliser une plus value. La valeur d'entrée est égale au coût d'achat. La dépréciation des titres de placement se calcule à partir du prix d'achat.

- Si les titres sont cotés : **Dépréciation = Prix d'achat - Cours boursier**
- Si les titres ne sont pas cotés : **Dépréciation = Prix d'achat - Valeur actuelle**

679 839	590	CDF CD HAO perte probable	Dep des titres		
------------	-----	---------------------------------	----------------	--	--

Application : Vous disposez l'état des titres de placements de la TQG au 31-12-2018

NATURE	Prix d'achat	Nombre	COURS 2018
A	20 000	75	24 000
B	18 000	100	16 000
C	25 000	50	20 000
D	30 000	150	32 000

Travail à faire : Passer les écritures de régularisation au 31-12-2018

Solution :

--	--	--	--	--

Ajustement en fin d'exercice :

DN > DE : c'est un ajustement à la hausse

DN < DE : c'est un ajustement à la baisse

679	590	CDF Dépréciation des T Placement Ajustement à la hausse	DN - DE	DN - DE
590	779	Dep. TP RCD TP Ajustement à la baisse	DE -DN	DE -DN

NB :

- ✓ Les titres doivent être évalués par nature
- ✓ Pas de compensation entre les titres de natures différentes
- ✓ Si des titres de même nature sont achetés à deux dates différentes il faut calculer le coût d'achat total avant de faire la différence

Application : Vous disposez l'état des titres de placements de TQG

Nature	P U	Qte	Cours 2018	Cours 2019
Orange	35000	10	28 000	25 000
Free	74 000	15	75 000	68 500
Pro-mobile	51 000	20	48 000	55 000
Expresso	25 000	10	24 000	20 000

Travail à faire :

1 - Présenter l'état des titres de placement au 31-12-2019

2 - Passer les écritures de régularisation au 31-12-2019

Solution :

1 - Etat des titres de placement :

Titres	Nbre	Prix d'achat	Cours 2018	Cours 2019	Dépréciations		Ajustement	
Orange	10	35000	28 000	25 000				
Free	15	74 000	75 000	68 500				
Pro-mobile	20	51 000	48 000	55 000				
Expresso	10	25 000	24 000	20 000				
Total								

2 - Ecritures de régularisation :

--	--	--	--	--

NB : En cas de cession la dépréciation constituée sur les titres sera ajustée à la baisse.

Application : Extrait de la BAI au 31-12-2018 de la société SIBA

50 Titre de placement 1 000 000

590 Provision. Dép. Titre de placement 90 000

Les titres ont été cédés le 01-05 et nous avons reçu l'avis de crédit de la CBAO : vente Titres de placement 1 800 000 F ; commission 200 000 F ; TAF 17%.

Aucune écriture comptable n'a été passée

Travail à faire : Passer toutes les écritures de régularisation au 31/12/2018

--	--	--	--	--

3 - Dépréciation des créances clients :

Lorsqu'on doute de la solvabilité d'un client, il convient de constituer une dépréciation à hauteur de la perte probable.

Le montant de la dépréciation est déterminé à partir du ratio de solvabilité. Le ratio de solvabilité mesure la capacité du client à honorer des dettes.

3-1 : Calcul de la dépréciation :

On le détermine à partir du bilan du client en difficulté.

$$RS = \text{Actif Réel} - \text{Créanciers Privilégiés} / \text{Dettes Restantes}$$

$$\text{ACTIF REEL} = \text{ACTIF TOTAL}$$

$$\text{Taux de perte Probable} = 1 - \text{Ratio de Solvabilité}$$

Les créanciers privilégiés sont généralement : l'Etat, le personnel, la banque (Emprunt), ...

Dépréciation = Créance HT * taux de perte probable

Application :

Vous disposez du bilan au 31-12-2018 du client Coly qui nous doit 590 000 F TTC

Actif	Montant	Passif	Montant
Terrain	15 000 000	Capital	15 000 000
Bâtiments	25 000 000	Résultat	-32 000 000
Matériel de transport	5 000 000	Emprunt	20 000 000
Clients	11 000 000	Etat	10 000 000
Banque	4 500 000	Fournisseur	50 000 000
Caisse	2 500 000		
Total	63 000 000	Total	63 000 000

Travail à faire :

- 1 - Calculer le ratio de solvabilité, en déduire le taux de perte probable
- 2 - Calculer le montant de la dépréciation de la créance.

Solution :

1 - Calculer le ratio de solvabilité, en déduire le taux de perte probable

2 - Calculer le montant de la dépréciation de la créance.

3-2 : Ecritures de constatation :

Avant de constater la perte probable, on doit d'abord virer les créances ordinaires dans les créances douteuses.

416	411	Client douteux	Client	TTC	TTC
		virement			
659	491	CDE	Dep des clts	DN	DN
		Perte probable			

3-3 : Ajustement de la dépréciation en fin d'exercice :

- Si $DN > DE$: c'est un ajustement à la hausse
- Si $DN < DE$: c'est un ajustement à la baisse

659	491	CDE	Dep. clients	DN-DE	DN-DE
		Ajustement à la hausse			
491	759	Dep. clients	RCDE	DE-DN	DE-DN
		Ajustement à la baisse			

3-4 : Créance ordinaire devenue irrécouvrable :

Il peut arriver que le client disparaisse ou soit dans l'impossibilité de payer sa dette, on dit dans ce cas qu'il est insolvable et la créance devient irrécouvrable.

651 443	411	Perte sur créance client Etat TVAR Créance irrécouvrable	Client	Cce HT TVA	Cce TTC
------------	-----	----------------------------------------------------------------	--------	---------------	---------

3-4 : Créance douteuse devenue irrécouvrable :

651 443	416	Perte sur créance client Etat TVAR Créance irrécouvrable	Client douteux	Cce HT TVA	Cce TTC
------------	-----	----------------------------------------------------------------	----------------	---------------	---------

Remarque : Il peut arriver qu'un client qui était insolvable revienne pour payer, l'écriture sera la suivante :

5...	758 443	Cpte de trésorerie Règlement du client	Produits divers Etat, TVAF	Cce TTC	Cce HT TVA
------	------------	-------------------------------------------------	-------------------------------	---------	---------------

3-5 : Tableau d'analyse des créances clients :

Noms	Créances TTC	Créances HT	Dépréciation		Ajustement		Cces irrécouvrables		Virement	
			DE	DN	659	759	651	443	411	416

Application :

La balance avant inventaire au 31-12-13 de l'entreprise GSB a fourni les soldes suivants :

N°	Comptes	Débiteurs	Créditeurs
411	Clients	5 310 000	
416	Clients douteux	2 714 000	
491	Dépréciation créances clients		1 300 000

L'état des créances se présente comme suit :

Clients	Créances au 31-12-13	Règlement 2013	Dépréciation au 31-12-12	Observations
BA	944 000	236 000	30%	Parti sans laisser d'adresse
FAYE	2 360 000	-	-	Solvable à 40%
NDIAYE	1 770 000	590 000	50%	Pour solde
SALL	2 950 000	-	-	Porter la perte à 30%

Travail à faire : Présenter l'état des créances au 31-12-2013, puis passer les écritures de régularisation

Noms	Créances au 31-12-12		Dépréciation		Ajustement		Créances irrécouv.		Virement	
	TTC	HT	DE	DN	Hausse 659	Baisse 491	651	443	411	416
Bâ										
Faye										
Ndiay										
Sall										
Total										

4 - Dépréciation des stocks :

Elle se calcule différemment selon les stocks :

Marchandises : **Dépréciation = CA du SF – (PV probable – Frais de vente)**

Matières prem. : **Dépréciation = CA du SF – (Valeur de remplacement + Frais sur achat)**

Produits finis : **Dépréciation = CP du SF -(PV probable – Frais de vente)**

La dépréciation des stocks est enregistrée comme suit :

659		CDE	DN	
839		CDHAO	DN	
	391	Dep. Stock de marchandises		X
	392	Dep. Stock de Matières première		X
	396	Dep. Stock de produits finis		X
		Perte probable de l'exercice		

En fin d'exercice on doit :

- solder (annuler) le stock initial, la dépréciation existante DE
- constater le stock final et la dépréciation nécessaire DN

6031		Variat. de stock de marchandises	
6032		Variat. de stock de matières prem.	
736		Variat. de stock de produits finis	
	31	Marchandises	
	32	Matières premières	
	36	Produits finis	
		Annulation du stock initial	
391		Dep m/ses	
392		Dep MP	
396		Dep PF	
	759		RCDE
		Solde de la DE	
31		Marchandises	
32		Matières premières	
36		Produits finis	
	6031	Variat. de stock de marchandises	
	6032	Variat. de stock de matières prem.	
	736	Variat. de stock de produits finis	
		Constataion du stock final	
659		CDE	
	391	Dep m/ses	
	392	Dep MP	
	396	Dep PF	
		Constataion de la DN	

Remarque : La démarche suivante peut aussi être adoptée : après avoir annuler le SI et constater le SF, on ajuste :

- ajustement à la hausse si $DN > DE$; l'écriture ne change pas
- ajustement à la baisse si $DN < DE$; on passe l

659		CDE	
839		CD HAO	
	39...	Dep. Stocks de	
		Perte probable	
39...		Dep. Stocks de	
	759		RCDE
	849		RCD HAO
		Reprise	

Application : On extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2010

31 Marchandises	10 000 000
32 Matières premières	8 000 000
36 Produits finis	200 000

391 Dépréciation M/ses	100 000
392 Dépréciation MP	700 000
396 Dépréciation PF	300 000

Données d'inventaire :

- ↪ La valeur du stock de marchandises est évaluée à 6 000 000 dans ce lot 500 unités au coût unitaire de 1 000 F sont partiellement détruit. Le prix de vente probable est de 1200F l'unité ; les frais de distribution représentent 20% de ce montant.
- ↪ Le stock de MP est évalué à 12 000 000 F ; valeur de remplacement à 10 200 000 F et les frais sur achats représentent 10% du montant ;
- ↪ Le stock de produit fini est évalué à 1500 unités coût de production 9 500F l'unité ; 300 unités sont partiellement détérioré prix de vente probable s'élève à 12 000F et la décote forfaitaire est de 25%

Travail à faire : Passer toutes les écritures de régularisation

III La provision pour risque et charge :

La provision pour risque et charge concerne les éléments du passif, c'est une dette non encore enregistrée que des événements rendent probable. On distingue les risques et charges à plus d'un an et ceux à moins d'un an.

1 - Provision pour risque et charge à plus d'un an :

Il existe plusieurs types de provisions pour risques et charges à plus d'un an. On peut distinguer

Compte 191 : Provisions pour litige

Elles sont constituées lorsqu'une entreprise engagée dans un projet risque d'être condamnée au versement de dommage et intérêt.

Compte 192 : Provisions pour garantie

Ces provisions sont destinées à couvrir pendant une période donnée les garanties données aux clients

Compte 193 : Provisions pour perte sur marche

Elles sont constituées pour faire face à une perte qui pourrait résulter de la hausse des cours de marchandises à livraison à des prix fixés d'avance

Compte 194 : Provision pour perte de change

Elle est constituée pour couvrir les pertes consécutives aux créances et dettes libellées en monnaie étrangère

Compte 195 : Provisions pour impôts

Elles sont constituées pour prévoir le paiement probable d'impôts

Compte 196 : Provision pour pension

Elles son constituées pour couvrir le paiement des pensions.

Compte 198 : Provisions pour amendes et pénalités

Elles sont destinées à faire face aux amendes, consultations et pénalités de toutes sortes mises à la charge de l'entreprise relative aux dispositions fiscales

Les provisions pour risques et charges sont enregistrées comme suit :

691		DPE		
697		DPF		
854		DPRC HAO		
	19...		PRC	
		Dette probable		

Application :

L'inventaire au 31/12/2018 donne les informations suivantes :

- Un procès en cours avec un employé risque de nous faire verser une indemnité de 3 000 000 F
- Suite à une déclaration insuffisante en douane nous risquons de payer une amende de 2 500 000 F

--	--	--	--	--

Ajustement en fin d'exercice :

On effectue toujours la comparaison entre PN et PE

- ↔ Si $PN > PE$: ajustement à la hausse
- ↔ Si $PN < PE$: ajustement à la baisse

691		DPE		
697		DPF		
854		DPRC HAO		
	19...	PRC		
		Ajustement à la hausse		
19...		PRC		
	791	RDE		
	797	RPF		
	864	RPRC HAO		
		Ajustement à baisse		

Application : A l'inventaire du 31/12/2018 nous sommes informées que :

- L'indemnité à payer devrait s'élever à 2 300 000 F
- L'amende pour déclaration insuffisante en douane s'élève à 1 000 000 F

Passer les écritures de régularisation au 31-12-2018

--	--	--	--	--

Remarque : Si le risque ou la charge se réalise le comptable doit constater la charge réelle et solder la provision existante

6 ...		Compte de charges concerné		
	4...	Compte de tiers concerné		
19...		PRC		
	79 ...	RPE		
		Pour solde		

Application : On extrait de la balance au 31-12-2018

191 Provision pour litige 2 400 000

L'indemnité de licenciement est fixée à 2 600 000 F.

T.A.F passer toutes les écritures nécessaires

--	--	--	--	--

2 - Provision pour risque et charge a moins d'un an :

• **Schéma comptable de la constitution**

659		Charges prov		
679		Charges prov. finan		
839		Charge prov .HAO		
	4991	RPE		
	4998	RPF		
	5991	RP HAO		
		Constatation		

• **Réalisation du risque ou de la charge**

- ✓ comptabiliser la charge réelle
- ✓ Solder en fin d'exercice la provision existante

4991		RPE		
4998		RPF		
599		RP H.A.O		
	759	RCPE		
	779	RCPF		
	849	RC .H.A.O		
		Solde de la provision		

Application : Au 31-12-2018 Un de nos anciens employés nous réclame une indemnité de 10 000 000 F pour licenciement abusif ; nous pensons que nous pourrions être condamnés à lui verser 6 000 000 F

05-05-19 L'indemnité de licenciement est fixée à 8 000 000F ;

05-06-19 : Nous réglons l'indemnité par chèque bancaire le 11-06

--	--	--	--	--

Travaux Dirigés 4

Exercice 1 :

- Le **01/04/2009**, l'entreprise **TQG** acquiert un **ensemble immobilier** pour une valeur globale de 60 000 000 F dont 10 000 000 F pour le terrain. Ce montant est réglé par ordre de virement bancaire. Les droits de mutation (12 000 000 F) ainsi que les honoraires du notaire (708 000 F dont 18% de TVA déductible) sont réglés par chèque de virement le **10/04/2009**.
- Al'inventaire du **31/12/2009**, on décide d'amortir les bâtiments sur 25 ans.
- Le **31/12/2010**, on constate que des inondations ont gravement endommagées l'ensemble immobilier : la valeur actuelle des bâtiments est de 40 000 000 F et celle du terrain à 7 500 000 F.
- **Un an plus tard** la valeur estimée de l'ensemble immobilier est de 54 000 000 F dont 45 000 000 F pour les bâtiments.

TAF :

- 1) Enregistrer les écritures d'acquisition (les frais d'acquisition sont imputés au prorata).
- 2) Passer les écritures d'inventaire des exercices suivant : **31/12/09** ; **31/12/2010** et **31/12/2011**.

Exercice 2 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** :

215 : Fonds commercial	10 000 000
222 : Terrains nus	16 000 000
231 : Bâtiments sur sols propres	30 000 000
245 : Matériel de transport	6 000 000
26 : Titres de participations	41 100 000
2915 : Provisions pour dépréciation du fonds de commerce	700 000
2922 : Provisions pour dépréciation des terrains nus	400 000
2845 : Amortissements du matériel de transport	3 900 000
296 : Provisions pour dépréciation des titres de participations	2 000 000

Données d'inventaire de 2010 :

- Les bâtiments acquis le 01/04/1997 et amortis linéairement sur 30 ans, ont été gravement endommagés par une inondation. On estime leur valeur actuelle à 14 250 000 F.

- Une chute d'une branche d'arbre sur le matériel de transport a grièvement endommagée le moteur du véhicule et on estime son prix de vente probable à 500 000 F. Il est amorti au taux linéaire de 20%.
- Les titres de participations sont composés de deux catégories d'actions :

Nature des titres	Dates d'acquisition	Nombre de titres	Coûts d'achat unitaires	Cours décembre 2010
Actions A	01/07/04	860	39 000	40 000
Actions B	05/04/02	210	36 000	24 000

- Le fonds de commerce a subi une dépréciation de 10% de sa valeur.
- Les terrains nus sont estimés à 17 000 000 F.

TAF : Passer toutes les écritures de régularisation nécessaires au **31/12/2010**.

Exercice 3 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** les soldes suivant :

N° de comptes	Intitulés des comptes	Soldes	
		Débiteurs	Créditeurs
31	Marchandises	2 700 000	-
601	Achats de marchandises	35 450 000	-
391	Dépréciation des marchandises	-	850 000
701	Ventes de marchandises	-	60 000 000

Données d'inventaire de 2010 :

- L'entreprise **TQG** utilise la méthode de **l'inventaire intermittent** :
 - le stock final de l'exercice précédent s'élevait à 1 800 produits ;
 - les achats de l'exercice s'élèvent à 20 000 produits (prix d'achat unitaire constant) et il a été vendu 18 500 produits.
- L'inventaire physique extra comptable fait apparaître que 150 produits manquent et que 350 produits sont partiellement détériorés. Le service des ventes communique que le prix de vente unitaire des produits détériorés ne dépassera probablement pas 1 800 F et que les frais de distribution représentent 20% de ce prix.

TAF :

- 1) Calculer le coût unitaire moyen pondéré de la dernière période de stockage (CUMP).
- 2) Déterminer le montant de la dépréciation à constituer.
- 3) Valoriser le stock final et enregistrer les écritures de régularisation des stocks.
- 4) Présenter des extraits du compte de résultat et du bilan relatif aux marchandises.

Exercice 4 :

On vous communique les extraits suivants de la balance **avant inventaire** au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** (les stocks sont tenus en **inventaire intermittent**) :

N° de compte	Comptes	Soldes	
		Débiteurs	Créditeurs
32	Matières 1ères et fournitures liées	22 500 000	-
3352	Emballages récupérables non identifiables	600 000	-
36	Produits finis	50 450 000	-
392	Dépréciation des matières 1ères et fournitures liées	-	750 000
393	Dépréciation de stocks des autres approvisionnements	-	120 000
396	Dépréciation des produits finis	-	1 200 000
4194	Clients, dettes pour emballages consignés	-	300 000
6055	Achats de fournitures de bureau non stockables	1 250 000	-

Données d'inventaire :

- Il reste en magasin 32 500 000 F de matières 1ères, 1 500 000 F d'emballages récupérables non identifiables, 250 000 F de fournitures de bureau non stockables et 40 500 000 F de produits finis.
- Le coût d'achat des emballages récupérables non identifiables est égal au 2/3 du prix de consignation.
- On estime le coût de remplacement des matières 1ères à 30 000 000 F compte non tenu des frais directs d'achat qui pourrait s'élever à 5% de ce coût.
- Il faut tenir compte d'une moins value probable égale à 10% de la valeur du stock global d'emballages récupérables non identifiables.
- Un lot de produits finis dont le coût de production est de 1 200 000 F ne pourra pas être vendu plus de 1 000 000 F et les frais de distribution sont estimés à 15% de ce prix.

TAF : Passer les écritures de régularisation à l'inventaire du **31/12/2010**.

Exercice 5 :

La TQG vous présente l'état des créances :

Noms	Créances TTC	Règlement en 2015	Provision au 31-12-14	Observations
A	1 106 250	368 750	60%	Solvable
B	663 750	-	50%	On espère récupérer 40% du solde
C	672 600	442 500	-	Règlement pour solde

D	1 150 500	-	-	On pense perdre 50%
E	1 593 000	590 000	-	Est solvable à 75%

Travail à faire : Présenter l'état des créances douteuses puis régulariser au 31-12-15

Exercice 6 :

La TQG vous présente l'état des créances :

Noms	Créances TTC 31-12-2015	Règlement en 2015	Provision au 31-12-14	Observations
A	885 000	354 000	300 000	Irrécouvrable
B	1 062 000	885 000	450 000	Perte probable 60%
C	590 000		500 000	Ramener la provision à 40%
D	944 000	295 000		Pour solde
E	737 500			Disparu

NB : Les règlements ont été enregistrés en cours d'exercice au crédit du compte 416

Travail à faire : Présenter l'état des créances douteuses puis régulariser au 31-12-15

Exercice 7 :

On extrait de la balance avant inventaire au 31-12-15

416 Clients douteux 1 917 500

491 Dépréciation clients 1 248 500

Noms	Créances TTC	Règlement en 2015	Provision au 31-12-14	Observations
A	708 000	147 500	45%	Irrécouvrable
B	377 600	-	-	Ne peut plus régler
C	1 244 900	477 900	70%	Perte probable 40%
D	206 500	-	-	On pense recouvrer 177 000 FTTC
E	1 416 000	826 000	20%	A réintégrer dans le 411

NB : Les règlements ont été enregistrés en cours d'exercice au crédit du compte 416

Travail à faire : Présenter l'état des créances douteuses puis régulariser au 31-12-15

Exercice 8 :

On extrait de la balance avant inventaire au 31-12-15

411 Clients 2 480 950

416 Clients douteux 1 593 000
 491 Dépréciation clients 495 000

Noms	Créances TTC	Règlement en 2015	Provision au 31-12-14	Observations
A	531 000	70 800	60%	Perte probable 50% du solde
B	1 180 000	-	-	Ratio de solvabilité 0.7
C	1 062 000	814 200	!	Redevenu solvable
D	619 500		-	Parti sans laisser d'adresse
E	681 450		-	En faillite : liquidation

Travail à faire : Sachant que l'actif réel du client E est 3 000 000, les créances privilégiées s'élèvent à 1 500 000 F et les dettes ordinaires 3 000 000 F ; présenter l'état des créances douteuses puis régulariser au 31-12-15

Exercice 9 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** :

411 : Clients 11 672 560
 416 : Clients douteux 1 719 850
 491 : Provisions pour dépréciation des créances clients 780 000

L'état détaillé suivant vous est également communiqué (taux de TVA 18%) :

Noms	Créances au 31/12/09	Provisions au 31/12/09	Observations de 2010
DIAW	592 950	20%	Règlement de 118 000 F pour solde.
AGNE	472 000	30%	On espère récupérer 60% du solde.
SOW	?	?	Règlement de 147 500 F, on espère encore un règlement de 40% du solde.

Autres informations :

- Les règlements ont été inscrits au crédit du compte "416".
- Le client Aliou FALL qui doit 737 500 F dont 18% de TVA au 31/12/2010, ne paiera qu'environ 295 000 F.

TAF : Etablir l'état des créances douteuses et irrécouvrables au **31/12/2010** et passer les écritures de régularisation correspondantes.

Exercice 10 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** :

416 : Clients douteux 3 835 000

491 : Provisions pour dépréciation des créances clients

2 497 000

L'état détaillé suivant vous est donné (TVA 18%) :

Noms	Créances douteuses et insolubles	Règlements de 2010	Provisions au 31/12/09	Observations
DIARA	1 416 000	295 000	45%	Insoluble.
COLY	755 200	-	-	Ne réglera plus rien.
THIAW	2 489 800	955 800	70%	On espère 60% du solde.
KAMA	413 000	-	-	On espère recouvrer 236 000 TTC
DEME	2 832 000	1 652 000	20%	Perte probable 60%.
FALL	1 180 000	-	-	Perte probable 100%.

NB : les règlements ont été enregistrés au crédit du compte 416 : clients douteux.

TAF : Etablir l'état des créances douteuses et irrécouvrables au **31/12/2010** et passer les écritures de régularisation correspondantes.

Exercice 11 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** :

416 : Clients douteux

1 770 000

491 : Provisions pour dépréciation des créances clients

1 100 000

L'état détaillé suivant-vous est donné (TVA 18%) :

Noms	Créances douteuses et irrécouvrables	Provisions au 31/12/09	Règlements de 2010	Observations
SALL	708 000	60%	295 000	Pour solde.
TALL	472 000	40%	118 000	On espère récupérer 30% du solde.
SARR	885 000	-	-	Perte probable 60% de la créance.
DIOP	590 000	60%	177 000	Perte probable 70% du solde.
DIOUF	236 000	-	-	Insoluble.

NB : les règlements ont été enregistrés au crédit du compte 416 : clients douteux.

Par ailleurs notre client SECK est en difficulté, il nous doit 354 000 F dont 18% de TVA et sa situation peut être résumée comme suit :

Actif	Montants	Passif	Montants
Immobilisations	50 000 000	Capitaux propres	55 000 000
Actifs circulant	30 000 000	Emprunts	40 000 000
Trésorerie	10 000 000	hypothécaires	12 000 000
		Créances privilégiées	114 000 000
		Dettes diverses	-131 000 000
		Résultat	
Total	90 000 000	Total	90 000 000

TAF : Présenter l'état des créances douteuses et irrécouvrables au **31/12/2010** et passer les écritures de régularisation correspondantes.

Exercice 12 :

Vous disposez de l'extrait de la balance avant inventaire au 31-12-10 :

50 : Titres de placement	6 000 000
590 : Provisions pour dépréciation des titres de placement	250 000

Le portefeuille des titres comprend :

- 50 actions SKF acquises au cours de 34 000 F et 100 actions CSM.
- Le cours moyen de **décembre 2009** des actions CSM était de 41 000 F.
- Les cours moyens de **décembre 2010** sont de 33 500 F/action SKF et 45 000 F/action CSM.

TAF : Passer les écritures de régularisation à l'inventaire du **31/12/2010**.

Exercice 13 :

Extrait de la balance **avant inventaire** au **31/12/2010** de l'entreprise **TQG** :

50 : Titres de placement	3 850 000
590 : Provisions pour dépréciation des titres de placement	730 000

Titres	Nombre	Prix d'achat unitaire	Cours moyens au :		Observations
			31/12/09	31/12/10	
A	150	12 000	10 000	8 500	-
B	100	15 000	12 500	14 500	-
C	40	?	?	19 000	50 titres ont été cédés en 2010.

Lors de la cession des titres **C**, le comptable avait passé l'article suivant :

521		Banque	1 200 000	
631		Frais bancaires	50 000	
	50	Titres de placement		1 250 000
Avis de crédit : cession de 50 titres de C.				

TAF : Présenter l'état des titres puis régulariser au **31/12/2010**.

Exercice 14 : On extrait de la balance avant inventaire au 31-12-2018 de TQG

N°	Intitulés des comptes	Débit	Crédit
50	Titres de placement	25 063 000	
590	Dépréciation des titres de placement		1 848 000

Etat des titres de placement :

Titres	Quantités	Date d'achat	Prix d'achat	Cours 2017	Cours 2018
X	180	10-01-17	45 000	39 000	42 000
Y	64	17-03-17	55 000	52 000	53 000
Y	96	25-07-17	58 000	52 000	53 000
Z	106	02-04-18	75 000	-	73 000

Renseignements complémentaires :

Le 30-11-2018, cession de 100 titres **Y** à 69 000 F l'unité, frais de cession 5%. La cession est réglée par banque, aucune écriture n'a été passée à la date de cession.

Travail à faire :

- 1 - Présenter l'état des titres de placement de TQG au 31-12-2018
- 2 - Calculer le résultat réalisé sur la cession sachant que la sortie des titres est valorisée selon la méthode du **CUMP**.
- 3 - Passer les écritures de régularisation au 31-12-2018

Exercice 15 : On extrait de la balance avant inventaire au 31-12-2018 de TQG

N°	Intitulés des comptes	Débit	Crédit
50	Titres de placement	6 622 000	
590	Dépréciation des titres de placement		230 000

Etat des titres de placement 2048

Titres	Quantités	Date d'achat	Prix d'achat	Cours 2017	Cours 2018
A	40	15-02-17	90 000	85 000	87 000
T	15	07-05-17	70 000	68 000	65 000
T	29	24-08-17	68 000	68 000	65 000

Renseignements complémentaires :

Le 03-10-2018, vente de 34 titres **T** à 75 000 F le titre, commissions 2% du prix de vente. Le règlement est effectué à travers la banque, aucune écriture n'a été passée.

Travail à faire :

- 1 - Présenter l'état des titres de placement de TQG au 31-12-2018
- 2 - Calculer le résultat réalisé sur la cession sachant que la sortie des titres est valorisée selon la méthode **PEPS**
- 3 - Passer les écritures de régularisation au 31-12-2018

Exercice 16 :

- I.** Al'inventaire du **31/12/17** de l'entreprise **TQG**, nous relevons les faits suivants :
- Nous sommes en **litige** avec un de nos concurrents (l'entreprise **SARR**) qui a introduit une action en justice. Il réclame 2 500 000 F de dommage et intérêt pour un retard inadmissible dans une livraison que nous lui avons faite. Notre **avocat** estime qu'il aura satisfaction **avant fin 2018** pour 50% de sa demande.
 - Nous avons subi un contrôle de l'administration fiscale et estimons à 6 000 000 F le redressement qui risque d'être opéré au cours de l'exercice 2010. Nous encourons également une pénalité de 1 500 000 F.

TAF : Présenter les écritures de régularisation à passer au **31/12/17**.

- II.** Al'inventaire du **31/12/18** de l'entreprise **TQG**, nous relevons les faits suivants :
- Le 31/03/18, le tribunal nous a condamné à payer à l'entreprise **SARR** : 1 000 000 F de dommages et intérêts. Les dépens qui sont de 500 000 F, ont été mis à notre charge et nous réglons immédiatement par chèque bancaire.
 - Nous avons payé par chèque bancaire le **30/06/18**, un impôt de 7 700 000 F sur les résultats des exercices antérieurs et des pénalités à 1 000 000 F.

Chapitre 5 : REGULARISATION DES PRODUITS ET DES CHARGES

Le principe de la régularisation des charges et des produits est basé sur le principe de l'indépendance des exercices. Selon l'article 59 de l'acte uniforme « **le résultat de chaque exercice est indépendant de celui qui le précède et de celui qui le suit** », et qu'il convient « de lui rattacher et de lui imputer les événements et opérations qui lui sont propres et ceux là seulement ».

Cadre comptable : Les comptes suivants sont utilisés les régularisations

1662	Intérêts courus sur emprunt
408	Fournisseurs facture non parvenue
4098	Fournisseurs RRR à obtenir
4181	Client, facture à établir
4198	Client, facture à accorder
476	Charges constatées d'avance
477	Produits constatés d'avance
506	Intérêts courus sur titres de placement

I Ajustement des charges :

1 – Les Charges à payer :

Il s'agit de charges de l'exercice qui n'ont pas été enregistrées soit par omission soit par faute de pièces justificatives.

- Les pièces justificatives ont été reçues : on débite alors le compte de charge ou de produits concerné par le crédit d'un compte de tiers ou de trésorerie.
- Les pièces justificatives n'ont pas été reçues, on utilise alors les comptes de régularisation

Exemple : A l'inventaire du 31-12-N, nous constatons que les opérations suivantes n'ont pas été comptabilisées faute de pièces justificatives :

- La facture SDE du 6^e bimestre est estimée à 90 000 FHT, TVA 18%
- Les droits de congés annuels des salariés pour un montant de 1 000 000 F, les charges sociales représentent environ 10% de ce montant.
- La patente de l'année N d'un montant de 600 000 F et les droits de douane relatif à des marchandises importées 150 000 F
- Les intérêts courus et non échus sur emprunts pour 200 000 F et les intérêts de retard de 100 000 FHT dus au fournisseur

605 4455		Autres achats TVA/FNP			
	4081		Fournisseur FNP		
		Facture SDE non reçue			

661		RDVP	
664		Charges sociales	
	4281		Dettes prov. Pour cong
	4382		Charges soc. Pr cong
		Droit de congés et charges sociales	
6412		Patente	
601		Achat de m/ses	
	4486		Etat charges à payer
		Patente et droit de douane	
671		Intérêts des emprun	
674		Int. Sur dettes com	
	1662		Intérêts courus sur emp
	4086		Four. Int. Cour
		Intérêts courus et non échus	

Remarque :

- Les acquisitions d'immobilisations non enregistrées faute de pièces justificatives sont imputées au crédit du compte 4818 Frs. D'invest. Facture non parvenue
- Les écritures seront contrepassées en début d'exercice N+1, à la réception de la facture on passera l'écriture exacte

Exemple 2 :

Le 15-02-N+1, nous recevons la facture SDE du 6^{ème} bimestre : 154 400 F dont TVA 18%.

4081		Frs FNP	
	605	Autres achats	
	4455	TVAR/FNP	
		Contrepassation	
605		Autres achats	
445		Etat TVAR	
	401	Fournisseurs	
		Facture SDE	

2 – Les charges constatées d'avance :

Il s'agit de charges déjà payées et comptabilisées dans les comptes de la classe 6 mais qui appartiennent à l'exercice N+1. Il convient alors de diminuer le compte de charge concerné en le créditant par le débit de 476 charges constatées d'avance.

476		C.C.A.	
	6....	Compte de charges	
	445	TVAR	
		Charges constatées d'avance	

Exemple 3 :

- La prime annuelle d'assurance incendie a été réglée le 20-04-00 pour la période allant du 01-04-00 au 31-03-01 : 200 000 F réglés en espèces.
- Achat de fournitures de bureau pour la période allant du 01-11-00 au 30-04-01 : 1 000 000 F réglé par chèque bancaire.

Travail à faire :

Présenter les écritures nécessaires aux dates suivantes : 20-04, 01-11, 31-12-00 et 01-01-01

625	571	Prime d'assurance Caisse Pièce de caisse	
605	521	Autres achats Banque Chèque n°	
476	605 625	Charges Constatées d'avance Autres achats Prime d'assurance Prime constatée d'avance 200 000 x 3/12 Achat non consommé 1 000 000 x 4/6	
605 625	476	Autres achats Prime d'assurance Charges Constatées d'avance Contrepassation	

II Ajustement des produits :

1 – Produits imputables à l'exercice qui s'achève :

Il s'agit de produits non encore comptabilisés mais qui appartiennent à l'exercice qui s'achève. Il convient alors d'augmenter les produits en créditant un compte de la classe 7 par le débit d'un compte de tiers, ou de trésorerie s'il n'existe pas de pièces justificatives.

A – Les pièces justificatives ont été reçues :

À l'inventaire du 31-12-N nous constatons que les factures suivantes n'ont pas été enregistrées :

- facture à nous même : matériel et mobilier 400 000 FHTVA 18%
- Facture V618 adressée à Diop : marchandises 300 000F HTVA 18%
- Facture d'avoir sur achat de marchandise 100 000 F HTVA 18%

244 445	72 443	MMB Etat TVAR P° Immob. Etat TVAF Facture à nous même	
------------	-----------	-------------------------------------------------------------------	--

411	701	Client	Vente de march. Etat TVAF
	443		
401	601	Fournisseur	Achat de marchandises Etat TVAR
	445		

B – Les pièces justificatives n'ont pas été reçues :

A l'inventaire du 31-12-01 nous constatons que les opérations suivantes n'ont pas été enregistrées faute de pièces justificatives :

- Une vente de marchandises à Sarr : 200 000 F HTVA 18%
- Une subvention de 2 500 000 F à recevoir de la municipalité
- Une ristourne à obtenir des fournisseurs 250 000 F HTVA 18% sur achat de matières premières
- Une retenue de 150 000 F de prime à effectuer sur le personnel ainsi que 20% de cotisations sociales

4181	701	Client FAE	Vte de mses Etat TVAF/FAE	
	4435			Vente de mses
4487	71	Etat pdts à recevoir	Subv. A recevoir Subvention à recevoir de la municipalité	
4098	602	Frs RRR à obtenir	Achat de MP Etat TVAR/FNP	
	4455			RRR à obtenir
4287	661	Pers. Pdts à recevoir	Org.sociaux pdts à recevoir	
4387				RDVP
				Charges sociales
	664	Charges indument supportées		

Remarques : les écritures seront contrepassées en début d'exercice N+1, les factures enregistrées dès leur réception.

Application 2 :

- Le 12-01-02, la facture de vente est adressée à Sarr : 300 000 F HTVA 18%
- Le 15-01-02, nous recevons des fournisseurs la facture indiquant le montant réel des ristournes obtenus : 400 000 F HTVA 18%.

701 4435	4181	Vte de mses Etat TVAF/FAE Client FAE	
602 4455	4098	Contrepassation Achat de MP Etat TVAR/FNP Frs RRR à obtenir	
411	701 443	Contrepassation Client Vtes de mse Etat TVAF	
401	602 445	Facture à Sarr Fournisseurs Achat de Mat. Prem. Etat TVAR RRR obtenus des fournisseurs	

2 - Produits constatés d'avance :

Il s'agit de produits perçus et comptabilisés mais qui appartiennent à l'exercice à venir. Il faut alors diminuer les produits en débitant un compte de la classe 7 et créditer 477 produits constatés d'avance

Application :

- Le 15-12-16, le loyer trimestriel de notre local 600 000 F en espèces est perçu pour la période allant du 01-12-16 au 28-02-17
- Chèque reçu en règlement d'un semestre de loyer d'avance 1 416 000 F dont 18% de TVA le 25-12-16 pour la période du 01-12-16 au 31-05-17

571	7073	Caisse Location Pièce de caisse n°	
521	7073 443	Banque Location Etat TVAF	
7073	477	Chèque n° Location Produits constatés d'avance 600 000 x 2/3 = 400 000 1 200 000 x 5/6 = 1 000 000	

Travaux Dirigés 5

Exercice 1 :

Vous disposez des opérations suivantes au 31-12-2018 :

- Achat de marchandises 600 000 F, TVA 18%, la facture n'a pas été recue
- La prime d'assurance annuelle a été réglée le 01-05 (date échéance) par chèque bancaire
- Le loyer d'un local nous appartenant est perçu trimestriellement d'avance pour un montant de 900 000 FHT
- Le client Diop qui nous doit 531 000 F est insolvable, (DE = 200 000 F)
- Une ristourne nous sera accordée sur les achats de matières 200 000 F HTVA 18%
- Le client Wade considéré insolvable en 2017, nous remet un chèque 1 770 000 F pour régulariser sa situation.
- La facture 259 à Coly : produits finis 2 500 000 F HT, port 200 000 F HT, TVA 18%, n'a pas été comptabilisée.

Travail à faire : Passer les écritures de régularisation au 31-12-2018

Exercice 2 : L'inventaire 2019 a mis en évidence des situations nécessitant des régularisations :

- L'entreprise BNX accorde habituellement une ristourne à ses principaux clients. Les ventes de produits finis réalisées avec le client Sakho au dernier trimestre s'élèvent à 59 000 000 F TTC. Une ristourne 2% de ce montant doit lui être accordée. La facture relative sera émise le 02-01-17
- La consommation d'électricité du dernier bimestre 2016 est estimée à 600 000 F HTVA 18%.
- Les intérêts d'un emprunt sont payables à terme échu le 01-06 de chaque année pour 1 800 000 F
- Le loyer annuel d'un entrepôt appartenant à l'entreprise est perçu d'avance le 31-10 de chaque année : 1 500 000 F HTV 18%.
- L'avis de débit suivant constatant un achat de titres de participation n'a pas été enregistrée :

AVIS DE DEBIT	
Achat de 1 000 titres	30 000 000
Commission 10%	3 000 000
TAF 17%	510 000
Net à votre débit	33 510 000

Travail à faire : Passer les écritures de régularisations au 31-12-2016